



2022

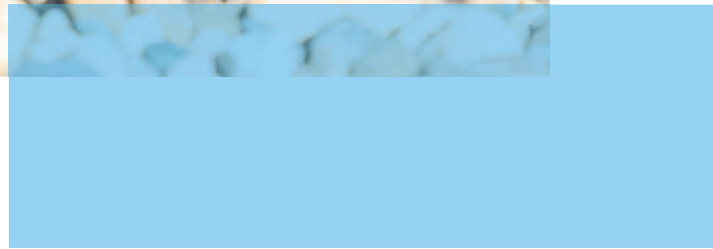
Rapport
administratif
et compte rendu financier



Ville de
Versoix



© Marlo ART



Avant-propos du Conseil administratif

2022

Chers citoyens, chères citoyennes, Mesdames, Messieurs,

Le début de l'année 2022 est marqué par la fin de la crise sanitaire et la vie politique reprend peu à peu son cours normal. La guerre en Ukraine bouleverse le monde géopolitique et les incidences sont importantes en termes de flux migratoire en direction de l'Europe. La commune de Versoix accueille de nombreux réfugiés et participe ainsi à l'effort commun du canton. En collaboration avec les autorités cantonales, le Conseil administratif met en place des solutions afin de venir en aide à cette population fragilisée.

Poursuivant son travail de réflexion entamé dès les premiers mois de la législature, le Conseil administratif adopte un plan de législature ambitieux. Véritable outil de pilotage, ce plan vise à développer une ville plus inclusive, plus attractive et plus durable. Le plan climat, un développement économique adapté et la qualité des prestations à la population sont les lignes de force de cette volonté stratégique. Le présent compte-rendu administratif et financier montre à quel point l'ensemble des projets développés est désormais coloré par ces orientations politiques.

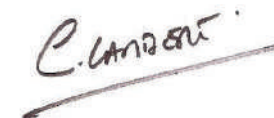
Enfin, il faut revenir sur le résultat financier exceptionnel réalisé en 2022 : à la place du déficit prévu au budget, c'est un excédent de recettes de plus de 9 millions de francs que réalise la Ville de Versoix. Il est en grande partie lié à l'imposition des entreprises et aux revenus supplémentaires de la péréquation. Les charges sous contrôle de l'administration, qui avaient été compressées suite aux annonces de l'Etat, ont été gérées de manière exemplaire par les services que nous félicitons pour leur travail.

Voilà qui ouvre des perspectives intéressantes pour concrétiser toujours plus une volonté politique désormais bien affirmée !

Jolanka Tchamkerten
Conseillère administrative

Ornella Enhas
Maire

Cédric Lambert
Vice-Maire



Le présent document est illustré, en grande partie, grâce aux photographies réalisées par Loïc Marton. Elles comportent toutes le crédit @Marlo ART et illustrent des moments de vie capturés sur la commune.

La Ville de Versoix a la chance de compter parmi ses habitants de nombreux artistes, qui évoluent dans divers domaines tels que la photographie, la sculpture, le dessin ou encore la peinture. Elle se réjouit de les soutenir et de mettre leur travail artistique en lumière.



© Marlo ART

Sommaire

Avant-propos du Conseil administratif	1
Activités significatives	4
Conseil administratif	6
Conseil municipal	7
Activités du Conseil municipal	8
Commissions permanentes	10

Dicastère de Madame Ornella Enhas

Secrétariat général	12
Ressources Humaines	18
Cohésion sociale	24
Sports et manifestations	30

Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

Travaux - Voirie et espace public - STVEP	34
Urbanisme et transports	44
Culture	50
Promotion économique	54

Dicastère de Madame Jolanka Tchamkerten

Développement durable	58
Bâtiments	60
Gérance et écoles	64
Finances et comptabilité	70
Police municipale	74
Sapeurs-pompiers volontaires	78
Office de protection civile de Valavran	79

Annexes

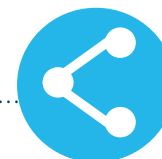
Fondations communales	80
Organigramme de la Mairie	81
Annexes finances et comptabilité	82
Biographie de Loïc Marton (auteur des photographies d'illustration)	86

Activités significatives

Découvrez les projets phares des services communaux durant l'année 2022!



Cohésion sociale



- «Ensemble, on fête», manifestation qui a permis aux habitants de découvrir les associations versoisiennes

Sports & Manifestations



- Retour des manifestations communales sans restrictions sanitaires
- Rénovation du terrain D au CSV

Travaux, voirie et espace public



- Installation d'un système intelligent permettant de réduire la pollution lumineuse liée à l'éclairage public
- Assainissement et création d'un bassin de rétention à la route de Saint-Loup

Urbanisme & Transports



- Lancement de la révision du Plan directeur communal (PDCom)

Culture



- Exposition majeure consacrée au peintre Edouard Ravel (1847-1920)

Promotion économique



- Organisation des premières Assises de l'économie locale

Développement durable



- Élaboration du Plan climat communal
- Relance d'un Plan de mobilité de l'administration communale

Bâtiments



- Crédit de CHF 456'000.- pour le lancement d'un concours d'architecture concernant l'école Montfleury 1
- Crédit de CHF 820'425.- pour la construction d'un bâtiment pour l'infirmerie et les gardiens de la piscine du CSV

Gérance & Ecoles



- Lancement d'une nouvelle procédure AIMP (Accord international sur les marchés publics) pour la restauration scolaire
- Réforme organisationnelle de l'activité conciergerie du service, désormais répartie en 3 profils composant l'équipe d'un même secteur

Police municipale



- Présentation de la patrouille scolaire aux classes élémentaires des écoles de la commune



© Marlo ART

Les Élus

Le Conseil administratif

Maire

Ornella Enhas (PS)

Administration générale, Cohésion sociale et Sports & manifestations.

Vice-Maire

Cédric Lambert (Le Centre)

Urbanisme et transports, Travaux, Voirie et espace public, Culture et promotion économique.

Conseillère administrative

Jolanka Tchamkerten (Vert.e.s)

Protection de la population, Bâtiments, Gérance & Ecoles, Finances, Développement durable et environnement.

Composition du Conseil administratif
au 31 décembre 2022



Jolanka TCHAMKERTEN

Ornella ENHAS

Cédric LAMBERT

Le Conseil municipal

27 élus siègent au Conseil municipal. Au mois de mai, ce dernier décide de modifier son règlement afin d'avoir des membres suppléants.

La composition du Conseil municipal est telle que suit au 31 décembre 2022.

Bureau du Conseil municipal

Présidente : **Mme Muriel de Terwangne (Le Centre)**
Vice-président : **M. Xavier Henauer (PS)**
Secrétaire : **M. Ricardo Lima (PLR)**
Membre du bureau : **Mme Aline Sauter Caillet (Les Vert.e.s)**



Xavier HENAUER

Ricardo LIMA

Muriel DE TERWANGNE

Aline SAUTER CAILLET

PLR - Parti libéral-radical (8 sièges)

	Année d'entrée
M. Ricardo Lima	2015
M. Julien Marquis	2015
M. Cédric Miche	2003
Mme Laetitia Monnot-Crespi	2011
M. Alain Riat	2011
Mme Corinne Schneckeburger	2020
M. Sean Sidler	2015
M. Christian Varonier	2020

Le Centre (6 sièges)

	Année d'entrée
M. Djamel Bourbala	2022
Mme Muriel de Terwangne	2020
M. Daniel Ricci	2003
Mme Elea Schmied	2022
M. Béat Zeder	2015

Parti Les Vert.e.s (9 sièges)

	Année d'entrée
Mme Anne Chaudieu	2022
Mme Joëlle Brünisholz	2020
M. Stéphane Conus	2020
M. Juan Diaz	2022
M. Timothy Foster	2020
M. Jean-Pierre Kapp	2020
M. Gil Pinto-Pereira	2020
Mme Aline Sauter Caillet	2020
M. Eric Tamone	2020

PS - Parti socialiste (3 sièges)

	Année d'entrée
M. Xavier Henauer	2020
M. Patrice Marro	2020
Mme Elodie Matias Ramos	2020

Indépendant

	Année d'entrée
M. Jean-Marc Leiser	1998

Suppléant (PLR)

	Année d'entrée
M. Marcel Croubalian	2022

Activités du Conseil municipal

Rétrospective des décisions du Conseil municipal pour la période administrative s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

La séance du 7 février a été annulée.

Séance du 7 mars

- Crédit de CHF 857'000.- en vue de la rénovation du terrain D et de l'installation d'un système d'arrosage automatique sur l'annexe du terrain d'athlétisme
- Crédit de CHF 795'000.- en vue de la mise en zone de rencontre 20 km/h du chemin Ami-Argand – tronçon compris entre la route de suisse et les voies CFF
- Motion M7 « Pour établir une stratégie permettant d'assurer une continuité de présence efficace de la Police municipale sur le territoire de Versoix »
- Question écrite « Tags sur la cabine des SIG ».

Séance du 11 avril

- Présentation des comptes 2021 de la Ville de Versoix
- Crédit complémentaire de CHF 6'079.- en vue de couvrir des dépassements de crédits d'engagements
- Réponse du Conseil administratif à la question écrite « Tags sur la cabine des SIG »
- Rapport du Conseil administratif concernant la pétition de l'association Les Flots Bleus « La gratuité des parkings du C.S.V. et de Lachenal lors des excursions de nos membres ou lors de notre Assemblée Générale et notre fête de l'Escalade ».

Séance du 23 mai

- Comptes 2021 de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Comptes 2021 de la Fondation de Bon-Séjour de la Ville de Versoix
- Comptes 2021 de la Ville de Versoix
- Préavis communal relatif au projet de plan localisé de quartier valant plan de site no 30064 (Ilet Jean-Querret)
- Modification du règlement du Conseil municipal (membres du Conseil municipal suppléants)

- Rapport du Conseil administratif concernant la motion M5 « Pour une enquête externe, complète et indépendante »
- Désignation d'un membre du conseil de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance représentant le groupe socialiste.

Séance du 20 juin

- Crédit de CHF 360'000.- destiné au remplacement des WC de la gare et de la place Bordier par des WC autonettoyants
- Comptes 2021 de la Fondation communale de Versoix-Samuel May
- Comptes 2021 de la Fondation communale pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)
- Motion M8 « Stratégie judiciaire de la Mairie contre des médias et des journalistes : Stop aux dépenses ! »
- Résolution R2 Préavis pour la nomination du lieutenant Thomas Stalder en tant que commandant de la Compagnie 52 des sapeurs-pompiers volontaires de Versoix, avec le grade de capitaine.

Séance du 12 septembre

- Motion M9 « Pour un éclairage soucieux de l'environnement, de la santé et des approvisionnements en énergies »
- Rapport du Conseil administratif concernant la motion M6 « Pour la reprise du projet de valorisation des numéros 57-59 route de Suisse (parcelles « Buffat ») »
- Présidence et vice-présidence du local de vote en 2023.

Séance du 10 octobre

- Crédit de CHF 820'425.- pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'infirmierie et les gardiens de piscine du Centre Sportif de Versoix, avec travaux annexes et installation de panneaux solaires photovoltaïques
- Crédit de CHF 132'000.- pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'immeuble du Boléro
- Crédit de CHF 1'100'000.- pour le réaménagement et la mise en zone de rencontre 20 km/h - chemin de Pré-Colomb, la mise à ciel ouvert du bief de Pont-Céard et l'aménagement du parvis côté route de Suisse
- Motion M11 « Pour une mise à disposition systématique des documents d'accompagnement des séances du Conseil municipal sur internet »
- Motion M12 « Pour rénover le cynodrome afin de le mettre à disposition des associations et de la population versoisienne »
- Motion M13 « Pour la réalisation en urgence de nouvelles places de crèche »
- Motion M14 « Création d'une fondation intercommunale pour les infrastructures sportives »
- Rapport du Conseil administratif concernant la motion M7 « Pour établir une stratégie permettant d'assurer une continuité d'une présence efficace de la Police municipale sur le territoire de Versoix ».

Séance du 21 novembre

- Budget 2023 de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Budget 2023 de la Ville de Versoix Crédit de CHF 265'000.- au STVEP pour l'achat d'engins et de CHF 79'000.- au Secrétariat général (Police municipale) pour l'achat d'un véhicule de patrouille
- Crédit d'étude de CHF 180'000.- pour la rénovation et la remise aux normes de la buvette de Port-Choiseul
- Crédit de CHF 461'200.- destiné à alimenter le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)
- Rapport du Conseil administratif concernant la motion M8 « Stratégie judiciaire de la Mairie contre des médias et des journalistes : STOP aux dépenses ! »

- Rapport du Conseil administratif concernant la motion M11 « Pour une mise à disposition systématique des documents d'accompagnement des séances du Conseil municipal sur internet »
- Question écrite Q3 « Quid du communiqué de presse à l'origine de l'article publié dans la Tribune de Genève du 10 août 2022 ? »
- Question écrite Q4 « Gestion de l'affichage des panneaux led communaux ».

Séance du 10 décembre

- Crédit d'étude complémentaire de CHF 25'500.- destiné à l'aménagement du parc du Molard
- Crédit d'étude complémentaire de CHF 29'700.- destiné à la construction d'une passerelle mobilité douce sur la Versoix – Molard
- Crédit complémentaire de CHF 1'190'000.- destiné à la résolution des problèmes hydrauliques du canal de Versoix, la modification de collecteurs et à l'agrandissement de la place de travail du service de la voirie
- Crédit d'étude d'un montant de CHF 456'000.- pour un concours d'architecture pour l'agrandissement et la rénovation de l'école Montfleury 1, ainsi que pour les mesures compensatoires à prendre durant les travaux
- Résolution R3 « Pour la création d'une commission ad hoc sur l'élaboration du plan directeur communal de deuxième génération »
- Résolution R4 « Validation de l'organe de contrôle des comptes de la Fondation communale de Versoix Samuel-May ».

Commissions permanentes au 31 décembre 2022

Bâtiments, gérance et protection de la population (BGPP)

Président : Alain Riat

Vice-Président : Gil Pinto-Pereira

Membres : Djamel Bourbala, Anne Chaudieu, Basilio Curvaia, Xavier Henauer, Cédric Miche, Gil Pinto-Pereira, Alain Riat, Aline Sauter Caillet, Christian Varonier

Cohésion sociale (CS)

Président : Eric Tamone

Vice-Président : Sean Sidler

Membres : Djamel Bourbala, Joëlle Brünisholz, Stéphane Conus, Elodie Matias Ramos, Laetitia Monnot-Crespi, Elea Schmied, Corinne Schneckeburger, Sean Sidler, Eric Tamone

Finances, administration et économie (FAE)

Président : Daniel Ricci

Vice-Président : Julien Marquis

Membres : Juan Diaz, Timothy Foster, Jean-Pierre Kapp, Julien Marquis, Patrice Marro, Daniel Ricci, Corinne Schneckeburger, Muriel de Terwangne, Christian Varonier

Aménagements et transports (AT)

Présidente : Aline Sauter Caillet

Vice-Président : Daniel Ricci

Membres: Juan Diaz, Xavier Henauer, Jean-Pierre Kapp, Ricardo Lima, Alain Riat, Daniel Ricci, Aline Sauter Caillet, Corinne Schneckeburger, Beat Zeder

Culture, sports et manifestations (CSM)

Président : Patrice Marro

Vice-Présidente : Joëlle Brünisholz

Membres : Joëlle Brünisholz, Stéphane Conus, Julien Marquis, Patrice Marro, Cédric Miche, Eléa Schmied, Sean Sidler, Eric Tamone, Muriel de Terwangne

Développement durable

Président : Ricardo Lima

Vice-Président : Beat Zeder

Membres : Anne Chaudieu, Basilio Curvaia, Timothy Foster, Ricardo Lima, Elodie Matias Ramos, Laetitia Monnot-Crespi, Gil Pinto-Pereira, Christian Varonier, Beat Zeder

Dicastère de Madame Ornella Enhas

Secrétariat général	12
Ressources humaines	18
Cohésion sociale	24
Sports et manifestations	30

Secrétariat général

Fin de la crise sanitaire

La situation sanitaire se stabilise et entraîne une reprise des activités. Au cours des mois, la tension sociale se résorbe et les activités à l'arrêt reprennent cours. L'année 2022 est celle à la fois d'un retour à une situation normale, mais aussi celle d'un renouveau.

Fin de la crise financière

Dans le courant de l'année 2021, les prévisions alarmistes des services de l'Etat avaient conduit le Conseil administratif à prendre des mesures fortes pour limiter les dépenses et tenter de conserver un équilibre financier. L'année 2022 démarre sous d'autres auspices, plus heureux, dans la mesure où il apparaît rapidement que les déficits de recettes fiscales sont compensés et que les freins peuvent être desserrés. Que ce soit dans le domaine des acquisitions de biens et matériels, dans la gestion du personnel ou dans celle des subventions, le Conseil administratif ajuste ses dépenses aux nouveaux constats.

Crise en Ukraine - crise énergétique

Dans le courant du mois de mars 2022, la Russie entre en guerre avec l'Ukraine. Cette agression a des répercussions sur la Ville de Versoix, laquelle met en place un dispositif de veille en vue de l'accueil des réfugiés. Le dispositif est ensuite renforcé lorsqu'il apparaît que la situation internationale est susceptible d'avoir des impacts dans le domaine de l'approvisionnement énergétique de la Confédération. Afin de pallier d'éventuelles ruptures dans les chaînes logistiques (gaz, électricité, etc.) des plans de renoncement sont envisagés. Au final, ils ne sont pas mis en œuvre.

Secrétariat général - rôle

Le Secrétariat général assume les tâches de coordination entre toutes les composantes de l'entité que constitue la Ville de Versoix. Ainsi, la coordination de l'activité du Conseil municipal et de ses commissions est placée sous la responsabilité de la Secrétaire générale adjointe. Les relations administratives et le suivi des processus décisionnels sont ainsi gérés au quotidien, en fonction des besoins et avec l'appui des services communaux dans leurs domaines de compétence.

L'organisation des séances et le suivi des décisions du Conseil administratif est placé sous la responsabilité du Secrétaire général. Ce dernier est aussi responsable de la légalité et de la conformité des décisions et de l'ensemble des relations avec les institutions cantonales, intercommunales et judiciaires. Il supervise aussi en ligne directe les responsables des ressources humaines, de la communication et des services relatifs à la protection de la population.

En lien avec sa fonction de coordination de services de l'administration, le Secrétariat général appuie et conseille le Conseil administratif dans ses prises de décisions stratégiques. Il est consulté et peut faire valoir son point de vue dans le cadre des séances de l'exécutif.

Le rôle principal du Secrétariat général est la coordination des services dans l'élaboration des projets (politiques ou autres) qui le nécessitent. Ce rôle est extrêmement important pour la bienfaisance des projets et la prise en compte de l'ensemble des intérêts en jeu dans le cadre des décisions à prendre.

Le Secrétariat général gère encore les archives et l'accueil du public, ainsi que les questions relatives à la communication et aux ressources humaines. Le renforcement des compétences dans ces deux domaines a conduit à déléguer des responsa-

Au 31 décembre 2021, Versoix compte une population de 13'370 habitants.



© Marlo ART

Au printemps 2022, le Conseil administratif finalise et adopte son plan de législature 2020-2025. Fruit d'un important travail en coordination avec les responsables de service, le programme est articulé autour de trois objectifs stratégiques.

bilités toujours plus grandes aux collaboratrices, ce qui s'est traduit par des changements de fonction au cours des deux dernières années.

Le Secrétariat général est composé de quatre collaborateurs. Le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe sont aidés de deux assistantes, qui se répartissent un poste à plein temps.

Plan de législature

Au printemps 2022, le Conseil administratif finalise et adopte son plan de législature 2020-2025. Fruit d'un important travail en coordination avec les responsables de service, le programme est articulé autour de trois objectifs stratégiques, soit:

- garantir la qualité des prestations prioritaires au service de la population
- déployer un plan climat communal irriguant tous les projets communaux d'infrastructures, de mobilité et de vie quotidienne
- favoriser un développement territorial économique harmonieux garantissant la qualité de vie

Directives sur la protection de l'intégrité personnelle et des lanceurs d'alerte ainsi que sur la santé et la sécurité au travail

Afin de doter l'administration d'outils sur la protection de la santé des collaborateurs au sens large du terme, le Conseil administratif approuve deux directives.

La première engage le Conseil administratif et les cadres à prendre les mesures nécessaires en vue de la protection des collaborateurs. Ainsi, chaque membre de l'administration a droit à un traitement correct et respectueux de la part du Conseil administratif et de ses membres ainsi que du personnel d'encadrement et de ses collègues.

La directive définit les risques psycho-sociaux (harcèlement,

discrimination, violence, lanceurs d'alertes, etc.) et explique les marches à suivre en cas de problème. Elle évoque la nécessaire sanction des comportements déviants et les mesures réparatrices à prendre à l'égard de la victime.

La seconde directive a pour objectif de protéger les collaborateurs et leur éviter des accidents ou des maladies professionnelles. Elle responsabilise ainsi le Conseil administratif, les cadres et les collaborateurs à leur nécessaire partenariat pour éviter les risques. Elle institue un rôle de Chargé de la sécurité et santé au travail (CSST) et un dispositif permettant de faire remonter les constats d'amélioration potentiels dans les divers services de l'administration.

Faisant suite à la crise sanitaire, le dispositif mis en place monte progressivement en puissance dans le courant de l'année 2022.

Ouverture de l'abri de protection civile de Bon-Séjour pour l'accueil de migrants

Dans le contexte de la crise ukrainienne et de la saturation des lieux d'hébergement de réfugiés et de requérants d'asile, l'Hospice général décide, à mi-décembre 2022, d'ouvrir l'abri de protection civile situé sous l'établissement médico-social de Bon-Séjour. Accompagnant la décision sous l'angle de la cohésion sociale et de la sécurité publique, un dispositif est mis en place pour permettre de gérer la situation. Finalement, l'abri n'est pas ouvert en 2022.

Diagnostic organisationnel

Le Conseil administratif mandate deux professeurs de l'IDHEAP à Lausanne et de la Haute école de santé du Valais pour réaliser un diagnostic organisationnel du Conseil administratif et de l'administration. Au terme d'échanges nourris et fructueux entre le Conseil administratif et les cadres de l'administration,



© Marlo ART

un Comité de pilotage du diagnostic organisationnel, incluant les membres du CA et des représentants des cadres et de la commission du personnel, est institué. Les élus (CA) et les cadres de l'administration sont auditionnés dans le courant de l'année. Le processus est lancé dans le courant de l'année 2022. Les résultats des auditions sont attendus en 2023.

Recours contre le règlement d'exploitation de l'Aéroport de Genève

Le Conseil administratif se joint au recours formé par l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'Aéroport de Genève (ATCR) contre le Règlement d'exploitation de l'Aéroport de Genève et décide de faire recours au nom de la Ville de Versoix en tant qu'institution et met à disposition des propriétaires privés ayant qualité pour recourir un document leur permettant de s'associer au recours.

Informatique

La Ville de Versoix poursuit son développement informatique en collaboration avec le SIACG et de nombreux partenaires externes. Si l'équipement facilitant le travail à distance est largement disponible et utilisé ainsi que la déportation de la téléphonie par les collaborateurs, la mise en œuvre du système de gestion des séances contribue à une fluidité de l'information. Au vu de l'absence de l'informaticien de la Ville de Versoix de la fin de novembre 2021 à juin 2022, les projets ont dû malheureusement être mis en suspens.

La Ville de #Versoix est active sur les réseaux sociaux



Ville de Versoix



Ville de Versoix



MyVersoix



Mairie de Versoix



Ville de Versoix

Des solutions d'urgence ont été trouvées afin de garantir le fonctionnement de l'ensemble des outils informatiques utilisés, depuis le réseau et les bornes Wi-Fi et jusqu'au site internet.

Communication

Évolution de la politique de communication

Dans le courant du mois de juillet 2022, le Conseil administratif a approuvé une évolution de la politique de communication de la Ville de Versoix. Afin de mieux informer les habitants, l'autorité politique a décidé de mettre en place une politique de communication plus active, avec notamment une diffusion de communiqués de presse en marge de l'adoption de messages soumis au Conseil municipal.

Cette nouvelle politique de communication vise à donner plus de visibilité aux projets tels qu'adoptés par le Conseil administratif et à susciter un débat au sein de la population en amont des décisions finalement prises par le Conseil municipal. Dans le même sens, les événements sont mieux valorisés et mis en évidence, qu'il s'agisse d'inaugurations ou de débats.

Dans le même sens, afin de toucher tous les publics versoisiens, le Conseil administratif a décidé de porter au budget le montant nécessaire à l'élaboration et à la diffusion d'une publication institutionnelle communale, en dehors du Versoix-Région dans lequel la Ville de Versoix achète deux pages à chaque édition.

Pour densifier cette communication et renforcer les compétences du service, le Conseil administratif a décidé de former

la Responsable de la communication et de financer sa participation au DAS en communication de la Hes-So dès le mois de septembre 2022. Afin de permettre cette formation, le Conseil administratif a lancé le recrutement d'un collaborateur à 50%; ainsi une assistante est venue renforcer le service dès le mois de novembre 2022.

Lors du débat portant sur le budget 2023, le Conseil municipal n'a pas approuvé le montant relatif à l'engagement de l'assistante et au développement du vecteur de communication institutionnelle. La mise en œuvre de cette évolution de la politique de communication est donc suspendue.

Convention Versoix-Région

Le Conseil administratif renouvelle pour une année sa convention de collaboration avec le journal Versoix-Région et poursuit sa politique d'achat de deux pages dans les dix éditions de l'année 2022. La convention prévoit aussi la mise à disposition gratuite de doubles pages supplémentaires, dans deux éditions de l'année.

Accueil et cimetière

Réception

La réception est composée de trois collaboratrices qui renseignent la population tant par courriel que par téléphone ou directement sur place durant les heures d'ouverture de la Mairie. Elles font le lien avec le Centre cantonal de biométrie pour l'élaboration des cartes d'identité, traitent les données rela-

tives aux démarches officielles (changement d'adresse, arrivée, départ, etc.) et fournissent, aux Genevois et aux Confédérés, certains documents tirés du registre de l'Office Cantonal de la Population et des Migrations (attestation de résidence, etc.).

Il est également possible d'acheter auprès de la réception les marques de contrôle annuelles destinées aux chiens, des cartes journalières CFF/CGN, des cartes résidants (piscine) et d'obtenir des chéquiers culture, ainsi que plusieurs ouvrages touchant à l'histoire et la vie versoisiennes.

La réception est en relation avec les différents services communaux en fonction des demandes provenant tant des professionnels que des privés.



© Marlo ART

Etat civil

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'état civil de Versoix fait partie de l'arrondissement de l'état civil de la Rive droite du Lac dont le siège se trouve à la Mairie de Pregny-Chambésy avec 3 officiers qui composent ce service.

Ainsi l'Arrondissement de l'Etat Civil Rive Droite du Lac a traité et enregistré pour la commune de Versoix :

Mariages : 71

Décès : 65

Reconnaisances de paternité : 31

Déclarations de nom : 10

Procédures en cours de naturalisation : 75

Naturalisations : 84

Partenariat cantonal : 1 (Le partenariat cantonal genevois est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes. Il s'adresse aux couples hétérosexuels ou homosexuels. Ses effets sont très restreints et déploient des effets uniquement dans le Canton de Genève).

Cimetière

Le service est composé d'une personne qui se charge d'organiser les entrées au cimetière et de faire le lien entre les entreprises de pompes funèbres, les familles, ainsi que le service communal des espaces verts.

Situé au chemin des Tilia 9, le cimetière de la Ville de Versoix, d'une superficie 6560 m², est une propriété communale placée sous la protection des citoyens. Il est soumis à l'autorité de la police et à la surveillance de l'administration municipale.

L'entretien des tombes est sous la responsabilité des familles ou des proches.

Le cimetière de Versoix est destiné à la sépulture et est ouvert à toute religion.

L'inhumation est gratuite pour les ayants droit, à savoir les personnes :

- décédées sur le territoire de la Ville de Versoix,
- qui y sont nées ou qui en sont ressortissantes,
- qui y avaient un domicile ou une propriété au moment de leur décès,
- qui y avaient un domicile avant leur entrée dans un établissement médico-social.

Les possibilités de sépultures sont :

- les tombes à la ligne (cercueil),
- les tombes des enfants,
- les tombes cinéraires,
- le columbarium,
- le jardin du souvenir.

Cette année, 46 entrées se font au cimetière de Versoix, dont 14 inhumations à la ligne, 1 inhumation dans un caveau familial, 2 au carré des urnes, 9 sur des tombes existantes, 7 au jardin du souvenir, 3 à l'ancien columbarium et 10 au nouveau columbarium.

Il y a également 5 réserves et un octroi de concession soumis à une taxe pour une durée de 20 ans.

31 désaffectations, 6 exhumations et 20 renouvellements de concessions pour une durée de 10 ou 20 ans sont effectués.

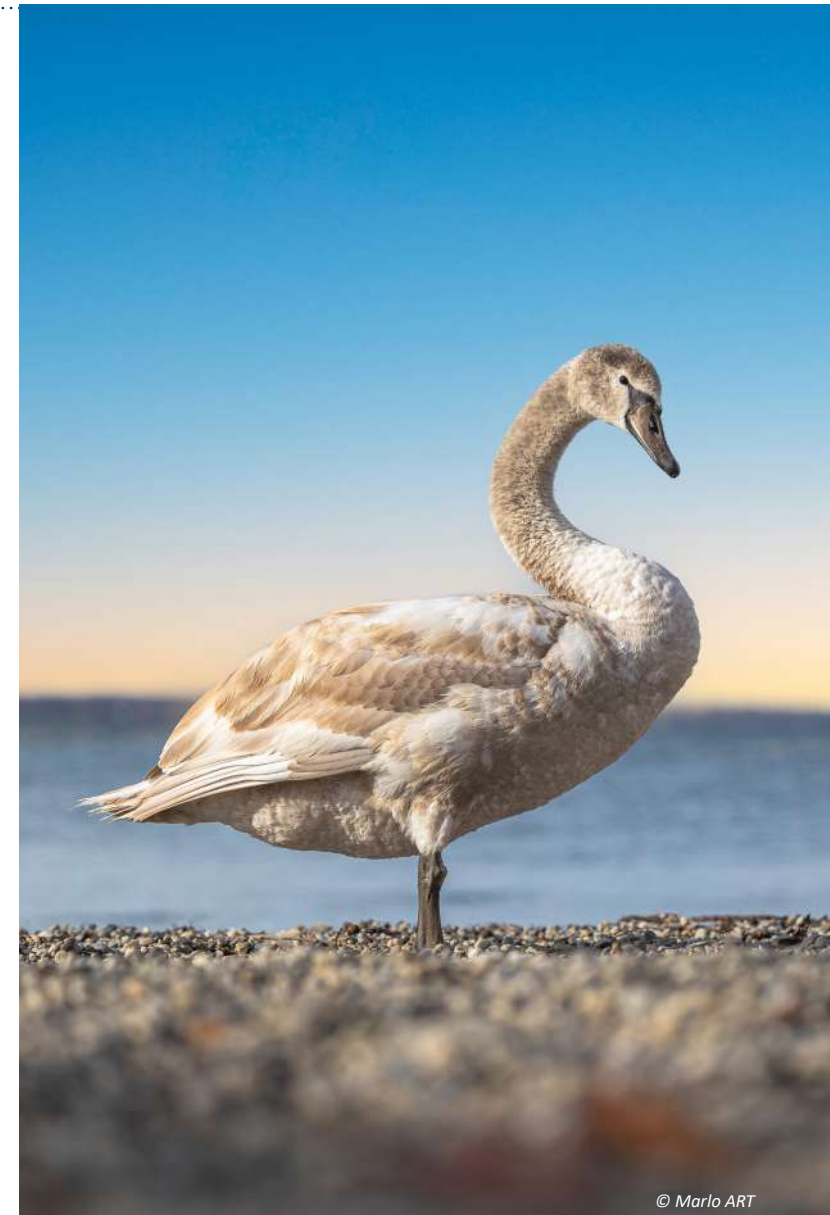
La crypte communale, comprenant 2 chambres réfrigérées, est réservée uniquement aux habitants de la commune de Versoix.

En 2022, 21 personnes y ont reposé pendant plusieurs jours.

Relations salariales

Adaptation des salaires

Avec la hausse de l'inflation et de la non augmentation des salaires 2022, le Conseil administratif a décidé d'adapter au cours du mois de juin rétroactivement au 1^{er} janvier 2022 les salaires des fonctionnaires et des collaborateurs à contrat à durée indéterminée. Il a octroyé une adaptation en moyenne de 1.2%.



© Marlo ART

Ressources Humaines



En 2022, la quasi totalité des collaborateurs est en totale adéquation avec les exigences du poste ou dépassent les attentes formulées dans ce contexte.

La politique en matière de ressources humaines de la Ville de Versoix reste identique à celle définie depuis la création du poste de Directeur de l'administration et des ressources humaines. Elle responsabilise toujours plus les cadres de l'administration et valorise les compétences des collaborateurs. Des entretiens de développement sont organisés chaque année afin de vérifier l'adéquation des compétences (techniques et comportementales) des collaborateurs aux postes qu'ils occupent. En 2022, la quasi totalité des collaborateurs est en totale adéquation avec les exigences du poste ou dépassent les attentes formulées dans ce contexte.

Ces résultats sont le fruit de la collaboration existant entre le service des Ressources humaines et les chefs des services de l'administration communale. Fonctionnant comme un centre de compétences et de conseil en matière de gestion des conflits pouvant survenir entre collaborateurs, le service, au travers des trois collaboratrices qui y travaillent pour un équivalent de deux postes à plein temps, assume tant la dimension administrative (salaires, assurances sociales, etc.) que la gestion du cycle de vie professionnelle des employés.

En 2022, onze collaborateurs ont quitté l'administration de la Ville de Versoix, soit huit hommes et trois femmes. Parmi ceux-ci, MM. Pierrel, Perriard et Sejdiu ont pris leur retraite.

Le bilan social ci-après permet de mettre en évidence les conséquences de la crise sanitaire, encore très largement perceptibles.

Bilan social

Évolution des indicateurs relatifs aux effectifs et bilan social Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation pour l'ensemble des fonctionnaires et CDI est de 8,94 %. Il se calcule comme suit :

Taux rotator	$\frac{\text{départs en nombre de personne}}{\text{Effectif moyen}}$	$\frac{11}{123.0} = 8.9\%$
effectif moyen	$\frac{\text{effectif au 01.01.22} + \text{effectif au 31.12.22}}{2}$	$\frac{124+122}{2} = 123$

11 départs correspondant à 3 départs à la retraite ou pré-retraite, 4 licenciements et 4 démissions.

Lieux d'habitation à fin décembre 2022

Lieu d'habitation	Nombre employés CDI/fonct	%	Nombre employés Fonct	%	Nombre employés CDI	%
Versoix	64	52%	41	43%	23	85%
Versoix Environs *	7	6%	6	6%	1	4%
Genève	14	11%	13	14%	1	4%
Genève autres villes	14	11%	12	13%	2	7%
France	6	5%	6	6%	0	0%
Vaud Terre Sainte	8	7%	8	8%	0	0%
Vaud autres villes	8	7%	8	8%	0	0%
Valais	1	1%	1	1%	0	0%
Total	122	100%	95	100%	27	100%

(*Bellevue, Collex, Genthod, Grand Saconnex)



Une majorité des fonctionnaires et personnes en CDI habitent la commune de Versoix (52%).

20% des employés n'habitent pas dans le canton de Genève. En termes de proximité, 65% des employés habitent Versoix et ses environs (communes du Canton de Genève proches de Versoix et Terre Sainte dans le Canton de Vaud). Ce chiffre est en diminution, reflétant des déménagements et des engagements en dehors de la zone de proximité.

Répartition des effectifs au 31 décembre 2022 par taux d'activité et par sexe

		[1%-49%]	[50%-89%]	[90%-100%]	Total
Fonctionnaires	Femmes	2	36	7	45
	Hommes	0	7	43	50
	Total	2	43	50	95
Auxiliaires CDI	Femmes	18	3	3	24
	Hommes	1	0	2	3
	Total	19	3	5	27
Auxiliaires CDD	Femmes	21	3	0	24
	Hommes	16	1	3	20
	Total	37	4	3	44
Apprentis/stagiaires	Femmes	0	0	1	1
	Hommes	0	0	4	4
	Total	0	0	5	5
Total		58	50	63	171
		34%	29%	37%	100%

Pyramide des âges



L'âge moyen à fin décembre 2022 des fonctionnaires et employé en CDI est de 47.6 ans ; près de 49 pour les hommes et 47 ans pour les femmes. Un des enjeux est de préparer le départ à la retraite de 13 personnes (9 fonctionnaires et 4 CDI) entre 2023 et 2026.



© Mario ART

Effectifs

Répartition des effectifs par service à fin 2022:

Services	Postes	Personnes
Bâtiments	1	1
Culture	6.8	10
Ecoles et gérance	21.71	29
Finances	3.6	5
Secrétariat Général et RH	11.05	15
Sécurité	10.3	21
Social	4.6	6
Sports et Manifestations	7.1	8
STVE	23.49	24
Urbanisme et transports	1.7	3
Total général	91.35	122

Répartition des effectifs par statut à fin 2022 :

Type de contrat	Postes	Personnes
Fonctionnaires	79.64	95
Auxiliaires CDI	11.71	27
Total général	91.35	122

Effectifs traités en paie durant l'année 2022 :

Fonctionnaires	98
CDI	32
Auxiliaires	229
Stagiaires / apprentis	8
Stages insertion professionnelle	9
CM / CA / pompiers	76
Total	452

Le service RH a géré durant l'année 452 personnes dont 229 auxiliaires.



Ancienneté

Ancienneté moyenne par service à fin 2022:

Services	Fonctionnaires	CDI	Ancienneté moyenne
Bâtiments	28		28
Culture	7		7
Ecoles et gérance	14	5	8
Finances	6		6
Secrétariat Général et RH	9		9
Sécurité	11	6	7
Social	5		5
Sports et Manifestations	10		10
STVE	12		12
Urbanisme et transports	3		3
Ancienneté moyenne	11	6	10

L'ancienneté moyenne est de 10 ans, avec une ancienneté plus élevée pour celle des fonctionnaires.

Les services « Bâtiments » et « Urbanisme » étant de petits services, l'ancienneté n'est pas significative.

Salaire médian moyen

Nombre de fonctionnaires	classe 1	classe 2	classes 3 à 5	Total
Femmes	15	22	8	45
Hommes	16	19	14	49
Total	31	41	22	94

Salaire annuel moyen base 100%	classe 1	classe 2	classes 3 à 5	Moyenne globale
Femmes	75'361	93'604	121'404	92'465
Hommes	79'063	91'536	132'918	99'287
Ecart salarial F/H	5%	-2%	9%	7%

Salaire annuel médian base 100%	classe 1	classe 2	classes 3 à 5	Médiane globale
Femmes	75'535	89'643	120'797	86'283
Hommes	75'404	91'080	133'035	92'983
Ecart salarial F/H	0%	2%	9%	7%



© Marie ART

Taux d'absence des collaborateurs

Dans le courant de l'année 2022, le taux d'absence (en postes) du personnel de la ville de Versoix se situe à 7.91 % en moyenne.

Nombre d'employés (Fonct+CDI)	91.35	postes
Nombre de jours ouvrés absences	1'829	
Nombre jours ouvrés de travail	253	X 91.35 = 23'112
Taux d'absences	$\frac{1'829}{23'112}$	7.91%

Les 1'829 jours d'absence se décomposent de la manière suivante :

	jours absence	Nbre Postes	Ratio
Maladie moy. et longue durée (>3j)	1'225	91.35	5.30%
Maladie Courte durée (1 à 3j)	178	91.35	0.77%
Covid et quarantaine Covid 19	148	91.35	0.64%
Accident	278	91.35	1.20%
Total	1'829	91.35	7.91%

Le taux d'absence a diminué entre l'année 2021 et 2022 grâce à la baisse des maladies et quarantaines liées au covid. Toutefois, le taux d'absentéisme est impacté par des covid longs.

8 collaborateurs cumulent à eux seuls plus de 50% des jours d'absence. 2 de ces collaborateurs étaient à l'arrêt pour accident, 1 ne fait plus partie des effectifs et 3 autres ont (ou ont eu) des maladies liées en partie au covid-long.

Le nombre d'absences selon la durée se répartit comme suit :

Nombre jours absence / année/personne	Nombre de personnes	%	Age Moyen	Ancienneté moyenne
Absences de 0 à 3 jours	52	39%	47 ans	8 ans
Absences de 4 à 14 jours	30	23%	46 ans	9 ans
Absences de 15 jours et +	50	38%	50 ans	10 ans
Nombre d'absences	132	100%	47 ans	9 ans

Recrutement d'un nouveau chef de la Police municipale

Depuis l'annonce du départ à la retraite, de façon anticipée, du chef de la Police municipale, le Conseil administratif a longuement réfléchi à l'évolution de ce poste et à la façon de le pourvoir. En fonction depuis plus de vingt ans, le chef de poste a créé la Police municipale et l'a faite évoluer jusqu'à ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Le remplacement d'un tel cadre est nécessairement l'occasion de réfléchir aux évolutions potentielles qu'il convient de mettre en œuvre.

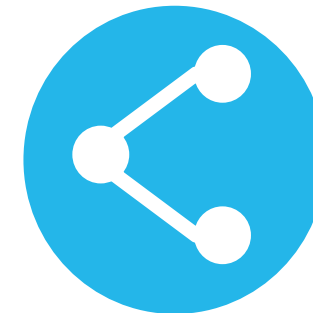
Au début de l'été 2022, le Conseil administratif a décidé de mettre au concours le poste en conservant le périmètre actuel des fonctions et de le faire évoluer avec le nouveau chef de poste.

Dans le courant du mois de novembre, au terme d'un processus de sélection mené par le Secrétariat général et les Ressources humaines, le Conseil administratif a décidé d'engager un nouveau chef de poste dès le mois de mars 2023.



© Marlo ART

Cohésion sociale



Le Service Cohésion sociale est composé de sept collaborateurs, dont une cheffe de service, deux secrétaires, une assistante sociale, une conseillère en insertion professionnelle, un travailleur social de proximité et une chargée de mission pour l'intégration.

Les missions du Service de la Cohésion sociale ont pour but d'élaborer, développer et réaliser des actions globales et préventives afin d'assurer la cohésion sociale et la qualité de vie des habitants de Versoix.

Pôle Prestations - Projets phares

A Versoix, nous pensons à nos aînés

Séance prévention/sécurité

Les personnes âgées constituent une cible de choix pour les malfaiteurs. Le Service Cohésion sociale en partenariat avec l'association « Les Flots bleus » et la Police municipale convie, en avril 2022, les seniors de Versoix à une séance d'information prodiguée par un lieutenant, coordinateur de prévention de la Police cantonale de proximité.

Au programme, illustration des divers délits et escroqueries et les conseils de prévention relatifs.

Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, 20 jeunes versois, 20 bénévoles (habitants, pompiers, scouts) et 10 employés de la commune sonnent à 756 portes, distribuent 934 gobelets et discutent avec 450 seniors âgés de 75 ans et plus. Les absents reçoivent le gobelet et les recettes de boissons désalitrantes dans leur boîte aux lettres ou devant leur porte.

Ce dispositif a pour but de rappeler des règles et des gestes simples de protection contre la déshydratation, l'identification d'aînés en situation d'isolement ou de fragilité, tout en renforçant l'engagement citoyen et de la solidarité de proximité en encourageant des liens intergénérationnels, qui sont autant d'objectifs visés que remplis par cette opération.

Séance d'information – Paiement par QR Code

Le 3 novembre 2022, 32 habitants de 75 ans et plus participent à une séance d'information concernant le « Quick Reponse Code », élaborée par l'association des seniors de Chêne-Bougeries.

Des travailleurs sociaux communaux et de Prosenectete renseignent et montrent comment scanner un QR Code. Les agents de police communale et cantonale présentent les risques de la cybercriminalité et de l'abus de confiance en attirant l'attention des participants sur les dangers liés à internet et à la transmission d'informations confidentielles.



« Ensemble on fête » permet aux habitants et aux autorités communales de célébrer la rentrée scolaire et de (re)découvrir les diverses associations d'entraide présentes à Versoix.

Un moment convivial a pris place ensuite autour d'un apéritif servi par les jeunes versoisens encadrés par un travailleur social hors murs.

Ensemble, on fête

Organisé par les associations et partenaires et soutenu par le service, « Ensemble on fête » permet aux habitants et aux autorités communales de célébrer la rentrée scolaire et de (re)découvrir les diverses associations d'entraide présentes à Versoix en participant aux multiples activités qu'elles proposaient : tournoi de Jass, simulation de la mobilité réduite, maquillage pour enfants, jeux de société grandeur nature et bien d'autres.

Pass n'clik

Considérant l'importance des enjeux liés à la lutte contre l'endettement et le surendettement des jeunes, la Ville de Versoix et la Fondation genevoise de Désendettement (FgD) établissent un partenariat afin de renforcer leur collaboration en matière de désendettement des jeunes majeurs et des primo-endettés. Parmi les modalités de collaboration prévues, une permanence désendettement débute en novembre 2022 dans le cadre du dispositif Pass n'clik.

Pôle individuel

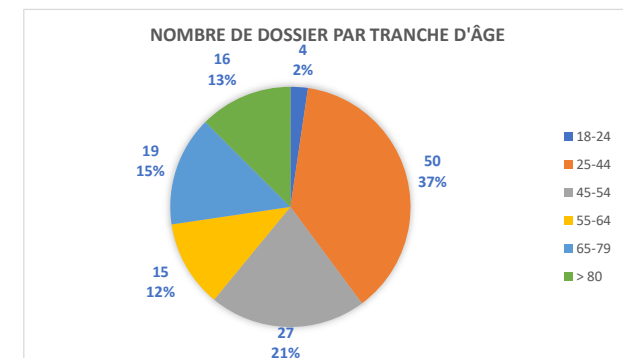
Permanence social-emploi

Un travailleur social accueille les demandes, écoute et oriente les demandeurs. La permanence est anonyme et répond à toutes les personnes la sollicitant. En 2022, 209 demandes sont reçues à la permanence.

Action sociale

L'aide sociale consiste en une orientation ainsi qu'un soutien d'ordre financier et/ou administratif pour toutes les personnes majeures, domiciliées sur la commune. Il s'agit d'une aide ponctuelle et subsidiaire aux prestations cantonales.

En 2022, 110 situations bénéficient d'un suivi par les assistantes sociales selon la répartition suivante :



Type de prestations:

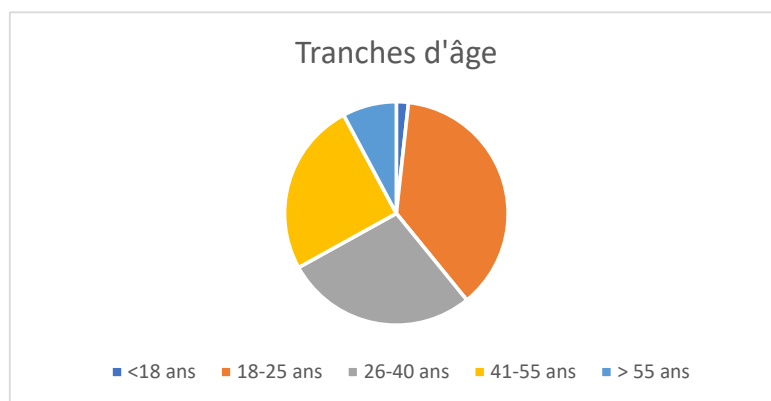
AASoutien financier ponctuel	48
Alimentation / bon	6
Antennes/Permanences	1
Désendettement	6
Gestion budget	65
Infos sociales	19
Logement	13
Soutien administratif	85
Soutien psycho-social	13
	256

48 aides financières communales sont octroyées durant l'année, dont des dépannages alimentaires par l'octroi de cartes Migros, pour un montant total de CHF 29'984.25.-.

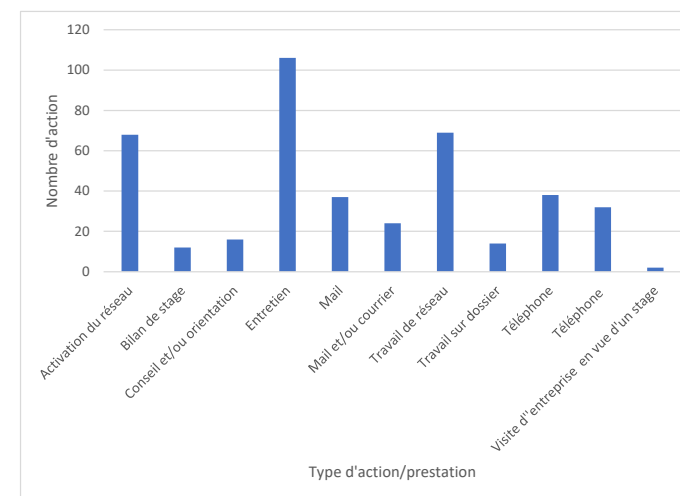
Aide à l'emploi

L'antenne communale d'insertion professionnelle, «EspacEmploi», est destinée aux habitants de Versoix, Bellevue et Genthod âgés de 18 à 65 ans. L'aide à l'insertion professionnelle communale est subsidiaire et complémentaire au dispositif cantonal.

115 personnes sont suivies par la conseillère en insertion professionnelle selon la répartition suivante :



63 s'adressent à EspacEmploi pour des recherches de travail, 8 pour des recherches de stage, 13 apprentissages, 31 pour l'information et l'orientation. 418 actions sont menées.





Pôle collectif

Intégration

Le secteur intégration a pour mission de mettre en œuvre le plan d'action communal en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et de vivre ensemble.

En 2022, ce plan d'action compte 8 mesures déclinées en 13 actions couvrant les 3 piliers du programme d'intégration cantonal:

Information et conseil – 698 courriers de bienvenue sont envoyés. 41 nouveaux habitants participent au parcours et 76 à la cérémonie d'accueil. Une soirée-débat est organisée avec la projection du film « Multipli-city » en collaboration avec les jeunes réalisateurs et Ciné-Versoix. Une séance d'information a lieu sur le QR code.

Formation et travail – 44 enfants, de 11 nationalités différentes, participent à l'accueil estival Parents-enfants de « Versoix-plage ». Ce projet est mené en partenariat avec la Fondation communale pour la petite enfance, la ludothèque et les TSHM de Versoix. et financé par le Bureau d'intégration des étrangers.

Intégration sociale – Projet « Ensemble on Fête ».

Action communautaire

Les actions communautaires accompagnées et développées par le service ont pour objectif de favoriser la mobilisation et la participation citoyenne dans la recherche et l'élaboration de solutions aux problématiques locales.

Dispositif « Places aux jeunes »

Le dispositif « Places aux jeunes » permet aux moins de 25 ans qui souhaitent améliorer le vivre-ensemble et qui ont des idées pour la commune de proposer des projets.

Le 8 octobre 2022, plus de 60 jeunes participent à la 2^{ème} édition du Forum des jeunes de ce dispositif, en présence de Monsieur le Conseiller d'État Thierry Apothéloz. Parmi les projets, nous retrouvons : Roller-dance, Boxe thaï, Atelier d'écriture, Point d'information, Skate-park et cycle de conférence « Empire Romain ».

Jubilé pour les seniors

Chaque année, les jubilaires de la commune sont invités par les autorités à partager un moment de convivialité.

28 personnes reçoivent les vœux pour leurs 90^{ème} anniversaires, 3 personnes pour leurs 100^{ème} anniversaires, 24 couples pour leurs 50 ans de mariage (noces d'or) ainsi que 14 couples pour leurs 60 ans de mariage (noces de diamant).



© Marlo ART

Pôle administratif

Permanence impôts

Le Service propose chaque année aux habitants une « Permanence impôts ». Cette prestation est destinée aux personnes à faibles revenus devant remplir leur déclaration d'impôts.

En 2022, 134 dossiers sont traités.

Subventions

Prestations subventionnées

La ville subventionne : La fondation communale de Versoix pour la petite enfance, le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), les Ecoles/ECPS, Supernounou, la Villa YoYo, le Rado, les TSHM, Arcade sages-femmes, 022 Familles (Pro Juventute), Action Préventive en Milieu Familial (APMF), les scouts, la ludothèque, les Flots Bleus, l'ACBV (Association des chauffeurs bénévoles de Versoix) et la Ruche.

Prestations occasionnelles

CHF 15'000.- sont attribués à diverses associations versoisiennes, genevoises et suisses.

Associations soutenues

Cotisation Pro-Enfance *
Association Actifs
Agis
Apaj
Appartenance-Genève
Association Coordination genevoise-Écoute contre le racisme
Association ATB&D
Fondation Partage
Centre social protestant
CTAS
La main tendue
insieme-Genève
SGS solidarité Pâquis
CCSI
La roseraie
Scène Active
Trajectoires
Dialogai
Triologue
LAVI
Astrame
OPCCF
Resiliam
Association SOS Femmes
Carrefour-Rue & Coulou
LAPSH-LEPA *
Fondation ensemble
Fondation Cap Loisirs
Le Caré
Colis du cœur
Mater Fondazione
Le Racard

Solidarité internationale

La commune soutient des projets visant à assurer des moyens d'existence durable dans les pays les moins favorisés et dans le respect des droits humains.

Les projets sont étudiés une fois par année par les membres de la Commission Cohésion sociale.

Fédération genevoise de coopération

La ville signe un accord-cadre avec la Fédération genevoise de coopération (FGC). En 2022, CHF 104'460.- sont attribués.

Coups de coeur

La Mairie apporte également son soutien à des projets nommés « Coups de cœur » émanant d'ONG versoisiennes ou auxquels prennent part les habitants de la Commune. En 2022, CHF 52'230.- y sont consacrés.

Aide d'urgence

10% du budget annuel est dédié à l'aide d'urgence en cas de catastrophe ou crise humanitaire, soit CHF 17'410.- pour 2022.



Sports & Manifestations



Le service des Sports et Manifestations regroupe cinq personnes au niveau de l'administratif, quatre personnes au Centre Sportif de Versoix (CSV) pour l'entretien et la gestion des installations sportives accompagnées d'une aide pour la période estivale, cinq surveillants au CSV présents à tour de rôle lors de matchs de football ou lors de manifestations sportives ainsi qu'un responsable de la piscine et de la plage de Port Choiseul, accompagné d'environ treize personnes en période estivale pour la surveillance de ces sites.

Le service est en lien avec toutes les associations sportives pour les questions relatives aux sports et à ses infrastructures. Il est également en charge de l'organisation de toutes les manifestations communales ainsi que du Festichoc.

Côté sports, les tâches du service concernent notamment la gestion des subventions communales, la mise à disposition et la gestion des infrastructures sportives (en collaboration avec le service des locations), le développement des activités sportives sur la commune, le soutien aux associations sportives et l'organisation ainsi que la gestion de la patinoire hivernale.

Concernant les manifestations, le service organise plusieurs événements par année et soutient également d'autres activités organisées par des tiers. Ses principales tâches sont l'organisation et la gestion complètes des manifestations communales, les relations avec divers partenaires et fournisseurs, le développement de stratégies de communication sur les réseaux sociaux

et sites internet ainsi que les divers aspects liés au sponsoring (Festichoc, patinoire).

La première année de fonctionnement du secteur d'intendance interne prend sa place au sein de la Mairie et les demandes sont croissantes, ce qui souligne l'importance et l'attente pour diverses prestations internes.

Retour des manifestations post-covid

Après deux années sans événements en lien avec la pandémie de la Covid, 2022 marque le retour des manifestations communales sans restrictions sanitaires particulières. Mis à part la Soupe du 1^{er} janvier qui a finalement dû être annulée au dernier moment, toutes les manifestations prévues ont pu avoir lieu telles que Festichoc (2-3 avril), la Sérénade (9 juin), les Promotions scolaires (30 juin et 1^{er} juillet), la Fête nationale du 1^{er} août et la soirée dédiée aux jeunes majeurs « WeAre18 ! » (24 novembre).

Diverses difficultés sont apparues avec cette reprise des activités événementielles notamment concernant la hausse du prix des prestations, le changement de personnel et la perte du savoir-faire de plusieurs prestataires ainsi que l'accumulation d'événements reportés qui demandent de trouver des solutions pour le matériel nécessaire à l'organisation de ces fêtes. Malgré ces obstacles, toutes ces manifestations se déroulent parfaitement grâce à l'excellente collaboration interservices et à l'implication de toutes les personnes concernées.



Pour répondre aux besoins futurs en terme de mobilité douce, une vélostation a été construite à proximité de la gare de Versoix.

Sortie des Seniors - reprise de l'organisation par le service

Cette année, l'organisation de la sortie des Seniors orchestrée jusqu'alors par un autre service est reprise par le service des Sports et Manifestations. Plusieurs réunions ont lieu afin de transmettre le savoir-faire de l'ancienne équipe à la nouvelle dans le but de préparer cette journée dans les meilleures conditions.

Le programme de cette édition comprenait la visite des Deux Lacs (Neuchâtel et Morat) avec un déplacement en bus depuis Versoix en direction d'Estavayer-Le-Lac, suivi d'une croisière-repas sur un bateau privatisé pour l'occasion, une visite de la petite ville médiévale avant de revenir sur Versoix en fin de journée. Une partie officielle avec un discours du Maire est organisée durant la croisière afin d'adresser quelques mots aux personnes présentes, le tout dans une excellente ambiance. Trois Conseillers administratifs, six Conseillers municipaux, deux samaritains et deux employées du service accompagnent et encadrent les cent quatre-vingt-sept seniors inscrits à cette journée qui leur est dédiée.

Inaugurations de Port Choiseul et de la Vélostation

Le Canton et la ville de Versoix organisent l'inauguration de Port-Choiseul, le mercredi 28 juin afin de célébrer la fin des travaux de rénovation du site. Le Conseiller d'Etat chargé du département du territoire, M. Antonio Hodgers, accompagné du Conseil administratif de la ville présentent la rénovation et les travaux d'entretien en détaillant les diverses étapes réalisées durant

l'hiver 2021-2022. Le public est ensuite invité à parcourir les divers panneaux d'information et à partager une verrée offerte dans le restaurant du Club Nautique de Versoix.

Pour répondre aux besoins futurs en terme de mobilité douce, une vélostation est construite à proximité de la gare de Versoix et son inauguration a lieu le mercredi 5 octobre à 18h00. Après que le ruban ait été coupé par les Autorités à l'entrée de la vélostation, quelques mots sont adressés aux personnes présentes avant que des explications sur le fonctionnement de l'installation ne leur soient fournies. Une verrée offerte par la ville ainsi qu'un concours pour gagner dix abonnements annuels agrémentent également ce moment convivial.

Rénovation du terrain D au CSV

Comme pour toutes les infrastructures du Centre Sportif de Versoix et selon un planning bien établi par le service des Sports, la rénovation du terrain D, situé au centre de la piste d'athlétisme, est effectuée entre le 15 juin et fin août.

Tout est entrepris pour réduire au maximum les nuisances pour les associations sportives présentes sur le site afin que leurs activités puissent se poursuivre. Pour ce faire, une piste de saut en longueur provisoire a été créée, la durée de la fermeture de la piste d'athlétisme est réduite au maximum et les autres terrains de football peuvent être utilisés de manière plus importante afin de compenser, durant la durée des travaux, la perte d'un terrain en herbe.



Le Mud Day est une épreuve extrême, hors du commun, mettant à l'épreuve les capacités physiques et mentales des participants.



En complément de la rénovation du terrain D, un arrosage automatique est aussi installé sur le terrain en herbe « annexe athlétisme » afin d'améliorer son entretien, de réduire sa consommation d'eau et d'optimiser les interventions du personnel du CSV.

The Mud Day Swiss 2022

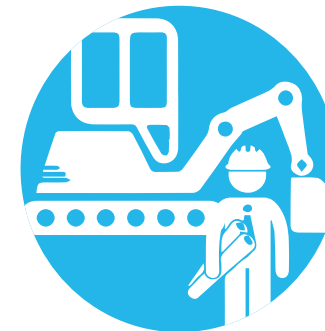
Versoix a le plaisir d'accueillir l'importante manifestation « The Mud Day Swiss », organisée par le promoteur Chassot Concept, le dimanche 25 septembre 2022, au Centre Sportif de Versoix. Le Mud Day est une épreuve extrême, hors du commun, mettant à l'épreuve les capacités physiques et mentales des participants. La course est un challenge d'environ 13 kilomètres composé de 22 obstacles avec de l'eau et de la boue inspirés des parcours du combattant.

Environ 2'500 participants prennent le départ du Centre Sportif de Versoix, en solo ou en équipe, où d'importantes installations sont mises en place afin d'accueillir tous les concurrents. Le parcours amène les « mud guys » au cynodrome pour ensuite se rendre dans les Bois de Versoix avant de revenir au CSV. La météo fraîche et pluvieuse, idéale pour ce type d'épreuve, n'a pas découragé le public venu assister à cette manifestation particulière qui a rencontré un grand succès. Plusieurs services communaux participent à l'organisation de cette course ce qui a permis le bon déroulement de cet événement intense et sportif.

Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

Travaux, voirie et espace public	34
Urbanisme et transports	44
Culture	50
Promotion économique	54

Travaux, voirie et espace public



De par sa pluridisciplinarité et sa polyvalence, le service est amené à travailler avec l'ensemble des autres services communaux.

Le Service Travaux, Voirie et Espaces Publics (STVEP) est réparti en plusieurs domaines d'activité : l'Administration, la Voirie (voirie, espaces verts et ateliers), les Travaux (construction, réaménagement et gros entretien) et la Gestion des déchets (planification des écopoints et organisation des collectes).

Il est composé de 30 collaborateurs, dont un chef de service, un adjoint, une assistance administrative, 2 responsables (chef Voirie et ingénieur civil), 12 AGEX (agents d'exploitation), 8 horticulteurs ou aides et un chef d'atelier mécanique.

Plusieurs AGEX ou horticulteurs, en plus de leur domaine d'activité, ont leur « spécialisation » : menuiserie, serrurerie, mécanique, maçonnerie, élagage/abattage, apiculture.

Le STVEP se veut également un service formateur en encadrant et formant pas moins de 5 apprentis : mécatronicien, mécanicien, horticulteur, Agex et une apprentie de commerce. Des collaborateurs ont suivi une formation de maître d'apprentissage afin de pouvoir assurer la formation et le soutien de ces jeunes.

Le service a pour tâche principale l'entretien et la construction du domaine public communal (chaussées, trottoirs, pistes cyclables, équipements routiers et mobiliers urbains), ainsi que du domaine privé communal non bâti (extérieurs des écoles, Mairie, domaine Ecogia, etc.). Cela représente un peu plus de 500 000 m² à entretenir tout au long de l'année selon les besoins et les saisons.

Il s'attelle également à l'entretien, la construction et la gestion du réseau d'assainissement (collecteurs et égouts, fontaines, cours d'eau), l'entretien et la gestion des forêts communales (en collaboration avec l'Association des propriétaires de forêts) et la gestion des déchets (levée, infrastructure, entretien des points de collecte, etc.).

Le service participe encore activement à la mise en place des manifestations communales (transport de matériel de fête, décoration, montage de tentes, intendance).

L'entretien de la végétation (arbres, haies, prairies, etc.) et la décoration florale sont assurés par les équipes des Espaces verts, alors que l'entretien (et l'achat) du parc de véhicules est effectué par l'atelier mécanique (y compris le parc des sapeurs-pompiers volontaires CP52 et de la Police municipale).

De par sa pluridisciplinarité et sa polyvalence, le service est amené à travailler avec l'ensemble des autres services communaux. Il offre également un service fort apprécié par la population en s'assurant du déblaiement des chaussées en cas de neige ou d'intempéries. Même si ces dernières années, il a plus fallu se charger de prévention, les équipes sont toujours prêtes à intervenir. Elles sont davantage passées à l'action après tous les orages ou fortes intempéries afin de sécuriser au mieux le domaine public (arbres à élaguer ou à abattre, enlèvement des barrages des canaux, curage des canalisations ou des sacs d'eaux pluviales, etc.).



© Marlo ART

Après 2 années « Covid », le service a dû faire face aux différentes conséquences liées à la guerre en Ukraine, notamment l'approvisionnement en produits et matériaux, non seulement du point de vue logistique mais également de l'augmentation de certains coûts (notamment essence, électricité, pièces électroniques, dérivés du pétrole - plastique, etc.).

Préservation des ressources et entretien différencié

Eau Potable : objectifs pour une utilisation mesurée et économe

Le service a poursuivi la mise en place de mesures visant à économiser, voire à supprimer l'utilisation de l'eau potable pour l'entretien et la gestion du domaine public communal. La cuve de récupération des eaux de pluie d'Ecogia est maintenant opérationnelle et une nouvelle cuve de rétention de 400 m³ a été construite près du dépôt de la voirie. Les fontaines sont dorénavant éteintes la nuit et toutes les sondes permettant de rationaliser l'arrosage des arbres sont en place. Durant l'année, l'arrosage des parcs et promenades n'a été effectué qu'en cas de stricte nécessité. C'est donc plusieurs centaines de m³ d'eau potable qui ont été ainsi économisées.

Dans le cadre de ce même crédit, l'ensemble du patrimoine arboré est finalisé, il permettra par la suite et une fois que le plan d'urgence climatique aura été réalisé, de coordonner les interventions, les prioriser et planifier de nouvelles plantations.

Ecogia et Vergers: poursuite de la plantation d'arbres

Le service a reconduit avec succès sa journée de plantations d'arbres fruitiers avec les écoles primaires de la commune. Les enfants, entourés par le bureau In Situ Vivo qui a été mandaté, les membres de l'Association des vergers d'Ecogia (AVEC) et le personnel communal du STVEP ont participé avec grand enthousiasme et entrain à la plantation de plus de 20 jeunes arbres.

La Fondation Nature & Economie a renouvelé le label de qualité pour les aménagements naturels réalisés sur le Site d'Ecogia. (1^{er} Certificat 9 juin 2009).

Eclairage Public: installation d'un système intelligent permettant de réduire la pollution lumineuse

Depuis maintenant plus de 5 ans, chaque nouvelle installation liée à l'éclairage public est équipée de systèmes dits « intelligents », pouvant être télécommandés à distance selon des critères et souhaits bien établis. Par exemple, une diminution d'intensité, un éclairage par détection de présence ou une extinction selon des horaires préétablis. Cette mise en place de nouveaux luminaires va se poursuivre au fur et à mesure de la réalisation de nouveaux réaménagements de chaussées ou de places.

Des ateliers participatifs ont été organisés afin de sensibiliser la population sur les méfaits de l'éclairage artificiel excessif sur la faune et la biodiversité (pollution lumineuse).



En parallèle, le STVEP étudie la possibilité d'éteindre, dans un premier temps, la zone villa de 1h à 5h du matin. Un essai sera certainement mis en place en 2023. Une réflexion en vue d'une seconde phase d'extinction est également en cours d'étude, cette fois-ci hors zone villa, et devra prendre en compte les questions liées aux passages piétons, au secteur en présence d'escalier (V-C-Ville) et aux proximités des gares.

Chantier et Travaux : une pratique inscrite dans la transition écologique

L'utilisation des matériaux locaux et de recyclage est toujours privilégiée sur les chantiers communaux. Lors de chaque réalisation, la problématique de l'imperméabilisation des sols et de la récupération des eaux de surface est étudiée et prise en compte.

Entretien différencié : quand la végétation favorise la biodiversité

La mise en place de l'entretien différencié se poursuit au sein du service. Une analyse des prairies sera effectuée en 2023 afin de contrôler l'évolution et la qualité de celles-ci. Dans la mesure du possible, les haies ne sont plus taillées («architecturées») mais revues tous les 3-4 ans. L'arrosage est optimisé par la mise en place de sondes ou d'arrosage automatisé.

L'entretien différencié appliqué jusqu'ici sur l'ensemble des parcs et zones de verdure est maintenant étendu sur les chaussées (traitement des bords de routes, plantations d'îlots, etc.) et implique les horticulteurs mais également toute l'équipe de la voirie.

Une analyse de l'efficacité de la mise en place de nichoirs sur l'ensemble de la commune est également en cours.

Le choix de plantes et de fleurs pour l'ensemble des massifs et décorations est en constante évolution, afin d'utiliser les végétaux les mieux adaptés à l'évolution du climat.

Travaux

Travaux routiers

Aménagement zone 20/30 : Colombières – chemin Ami-Argand inférieur et chemin Pré-Colomb

Les travaux de réaménagement du chemin des Colombières en zone 20 sont réalisés dans le premier semestre de l'année 2022. La géométrie de la chaussée est modifiée, de manière à ne plus diriger les eaux de ruissellement de la route contre les propriétés riveraines et ainsi de supprimer les risques de déversements des eaux chez les privés.

Les nouveaux éclairages publics sont équipés d'un système de gestion à distance et de détection automatique. La température de la couleur est de 3000°K et un abaissement autonome et progressif de la lumière passe de 10% sans circulation à 80%, dès l'arrivée d'un usager.

Lors de chaque réaménagement de chemin, les installations de l'éclairage public sont systématiquement changées.

Le but principal qui consistait à déconnecter les eaux claires branchées au canal est atteint et le risque d'inondation du canal est dorénavant fortement réduit.

Cela permet d'améliorer, voire supprimer la pollution lumineuse indésirable, de diminuer la consommation d'énergie et de mieux préserver la faune (direction des flux lumineux concentrée sur la route, gestion de l'intensité, température de la couleur, etc.).

Aménagement d'un trottoir dans le bas de l'Avenue de Richelien (100m)

Sur l'avenue de Richelien, particulièrement son tronçon compris entre le pont de l'autoroute et le trottoir existant, proche de l'arrêt de bus 55, un trottoir a été réalisé pour sécuriser les piétons.

Une longue collaboration entre les services de l'État et de l'Office fédéral des routes a permis de trouver un projet répondant aux normes et exigences de chacun. La proximité des entrées/sorties d'urgence de l'autoroute a nécessité de conserver ces accès dégagés et libres en tout temps. Le trottoir a donc été construit sur le côté Genève de la route. Un revêtement perméable et clair, composé de granulats naturels et respectueux de l'environnement a été posé.

Assainissements / cours d'Eau

Stabilisation du chemin pédestre le long du canal en amont du lieu-dit du fer à cheval

À la fin du mois de février 2022, le tronçon du cheminement situé derrière le restaurant des Gravines depuis la route de l'Etraz est réfectionné sur une longueur d'environ 245 mètres.

Ces travaux ont nécessité de démolir la structure existante et reconstruire un ouvrage de soutènement durable, tout en protégeant la faune et la flore existantes. Le peuplement forestier est restauré en reboisant les zones impactées et en replantant les secteurs dépourvus de végétation avec des essences indigènes adaptées.

Assainissement et bassin de rétention à la route de Saint-Loup, y compris cuve pour arrosage

Dans le premier message voté en novembre 2021, d'un montant de CHF 1'600'000.-, les travaux sont compris entre le canal de Versoix et la voirie, et sont entièrement réalisés entre le mois de mai 2022 et décembre 2022. Le but principal qui consistait à déconnecter les eaux claires branchées au canal est atteint et le risque d'inondation du canal est dorénavant fortement réduit.

Grâce à la construction d'un nouveau collecteur, ces eaux sont maintenant dirigées vers un bassin de rétention de 580m³ (situé devant le bâtiment de la voirie) qui permet de les tranquilliser avant de les déverser dans le réseau des eaux claires en aval.

Le deuxième bassin prévu initialement à 200m³ est doublé, il agit comme une cuve étanche, dans laquelle les eaux se déversent et le remplissent en premier. Il permet à la voirie de pomper ces eaux pour remplir ses véhicules destinés à l'arrosage des massifs floraux communaux et à l'entretien des chaussées. Le volume a été dimensionné pour absorber les événements pluvieux extrêmes et répondre aux besoins accrus en eau, particulièrement



durant la période estivale, et permettre ainsi d'éviter l'utilisation de l'eau du réseau d'eau potable pour ces activités qui n'en nécessitent pas l'usage.

Mise à ciel ouvert du bief de Pont-Céard / Pré-Colomb

En octobre 2022, un crédit de CHF 1'100'000.- est voté pour réaménager les surfaces autour des nouveaux bâtiments situés entre le chemin du Pré-Colomb et la route de Suisse.

En coordination avec les promoteurs, une première étape de travaux démarre en fin d'année 2022. Il s'agit de la mise à ciel ouvert du bief de Pont-Céard, inscrit dans le PLQ.

La place de la nature en ville, avec la remise à ciel ouvert des cours d'eau, représente l'enjeu majeur du projet compte tenu du contexte évolutif du site et de la fréquentation attendue à l'avenir. Il s'agit de recréer un « îlot de fraîcheur » de première importance à l'échelle du nouveau quartier actuellement en pleine mutation et de reconnecter biologiquement l'amont à l'aval de ce bief progressivement remis à ciel ouvert.

L'état final souhaité correspond à un petit cours d'eau naturel comportant des milieux de transition entre les milieux urbains et boisés périphériques.

Les travaux de réaménagement du chemin du Pré-Colomb en zone 20 débuteront en début d'année 2023 et suivront ensuite avec l'aménagement du parvis, côté route de Suisse.

Aménagements divers

Création d'un ponton d'accès à l'eau aux Anciens-Bains

Après la saison estivale 2021 passée, le ponton en bois est ré-alisé et mis en service pour mai 2022. Contre le mur de soutènement se trouve une première plateforme en forme de demi-cercle, d'un rayon de 3,50 m, sur laquelle un banc est fixé, formant ainsi un promontoire. Depuis ce ponton, deux échelles sont installées pour accéder à l'eau. Les enrochements mis en place sous le ponton ont un but structurel, permettant de tenir le mur et aussi, de briser les vagues.

Après les travaux réalisés dans le parc, les experts recommandent la mise en place provisoire, de copeaux sous le grand tilleul, pour lui assurer une meilleure hydratation et respiration du sol. En début d'année 2023, les copeaux seront finalement remplacés par un revêtement en matière stabilisée et partiellement engazonné, garantissant l'aspect perméable.

Construction d'une Vélostation de 116 places et d'un accès PMR (personnes à mobilité réduite) au Quai CFF n°1

La nouvelle vélostation se situe à la rue des Moulins n°41, à proximité directe du quai de la gare. Les travaux de gros œuvre démarrent en fin d'année 2021 et comprennent la construction d'une rampe d'accès PMR au Quai CFF n°1 qui vient d'être prolongé et réhaussé. Dès le mois d'avril, les travaux de serrurerie débutent avec le montage de la charpente métallique, suivi par



l'enveloppe métallique de pourtour. Le 5 octobre 2022 a lieu l'inauguration de cette nouvelle installation.

Tous les détails liés au fonctionnement, aux accès et au paiement se trouvent sur le site de la Fondation des parkings.

[Remplacement des WC de la gare de Versoix et de la place Bordier par des WC autonettoyants de nouvelle génération](#)

En juin 2022, un crédit de CHF 360'000.- est voté pour remplacer les WC publics de la gare et de la place Bordier.

Les WC existants sont vétustes et nécessitent des entretiens réguliers importants. Installés en 2007, ceux de la gare étaient déjà autonettoyants, mais équipés d'un système obsolète et défectueux.

Les travaux débutent en novembre 2022, les nouveaux WC de la gare sont en service depuis décembre et ceux de la place Bordier dès janvier 2023.

L'automatisation du nettoyage après chaque passage permet de maintenir la propreté des WC. Tout ceci participe au renforcement du sentiment de sécurité, particulièrement important dans des lieux pouvant être fréquentés à des heures tardives comme une gare ou un parking. Ce nouveau système automatisé permettra sur le moyen-long terme, une réduction des frais de maintenance et entretien. Les chasses d'eau se tirent automatiquement, ce qui permet de réduire la consommation d'eau.

Les WC publics contribuent, de par leur présence, à maintenir un espace public propre. De plus, les différents dispositifs anti-vandalisme (équipement en inox, résistance au choc, traitement anti-graffiti, miroir incassable, poubelle anti-feu, résistance à l'arrachement) permettent d'éviter les déprédations.

[Création d'une rampe d'accès au lac pour PMR \(personnes à mobilité réduite\) à la plage de Choiseul](#)

A la suite d'une motion du Conseil municipal, la commune entreprend les démarches avec le Canton pour réaliser un accès à l'eau pour les PMR. Située sur la parcelle cantonale de la plage de Port-Choiseul, une grande partie des travaux est prise en charge par le Canton.

Par son expérience des travaux lacustres, le Canton opte pour la mise en place d'une structure lourde et durable, avec un choix de matériaux tenant compte des conditions difficiles et abrasives que peuvent représenter les bords du lac (projections des cailloux, vagues, gel, etc.).

La rampe est positionnée et calculée de façon à reprendre les efforts des vagues par temps de bise. Sa position prend en considération les mouvements de la grève et garantit ainsi un entretien plus facile.

Les travaux préliminaires débutent en fin d'année 2022 et dès le début d'année 2023, les éléments préfabriqués de la rampe seront installés dans le lac.



Il en suivra avec les travaux d'encrochements et de serrurerie (mains courantes, caillebotis), pour une mise en service prévue avant la saison estivale 2023.

Une douche, une armoire permettant de ranger le fauteuil roulant et un cheminement carrossable reliant le parc à la rampe seront également aménagés.

Gestion des déchets

Statistique (kg/hab) avec tendance

Les statistiques des déchets laissent apparaître les tendances suivantes:

- Baisse de la masse annuelle des ordures ménagères (ci-après : OM) par habitant, avec un passage de 211.90 kg à 195.00 kg, soit près de 8 % en valeur relative – 2'826.33 t. d'OM en 2021 et 2'600.94 t. d'OM en 2022
- Légère baisse des déchets encombrants collectés les premiers jeudis du mois, passant de 383.01 t. en 2021 à 371.38 t. en 2022.
- Dû à une année caniculaire limitant la croissance des végétaux (724.21 t. en 2021 et 588.19 t. en 2022), léger recul du taux de recyclage, intégrant les déchets végétaux de jardin, de 44.38 % en 2021 à 43.54 % en 2022.

99% du réseau « tout enterré » en place

Vendredi 26 août 2022 coïncide avec la mise en exploitation du dernier point de collecte constitué de conteneurs enterrés (4 unités), en bordure du chemin Ami-Argand, à côté de l'école primaire.

Cette mise en exploitation aboutit au déploiement de l'ensemble des points de collecte et conteneurs enterrés associés dont le planning prévisionnel annoncé en 2016 par le STVEP, prévoyait une mise en place comprise entre 2016 et 2022. Au final, 52 points de collecte nouveaux ou reconfigurés (en remplaçant des conteneurs de surface par des conteneurs enterrés) sont construits, avec au total 193 conteneurs enterrés, dont 102 unités dédiées à la collecte des ordures ménagères.

En date du 26 août 2022, 99.33 % des ménages privés versois sont domiciliés dans des secteurs géographiques (ou bassins versants) équipés de points de collecte et de conteneurs enterrés, pour y jeter par apport volontaire 100 % de leurs déchets incinérables (sauf déchets encombrants) et recyclables (sauf déchets végétaux de jardin et ferraille). Les secteurs Fayards 189 à 205, hameau de Sauverny et Route de Lausanne et route de Suisse côté lac avant le giratoire à l'entrée de Versoix seront équipés dès que possible de conteneurs de surface vidangeables grâce à un camion équipé d'une grue.



La technique du lombricompostage est l'utilisation, à l'intérieur d'un contenant appelé lombricomposteur, des vers de terre pour la décomposition des déchets alimentaires en les transformant en compost.

Problématique des encombrants

Pour assurer la promotion de l'espace de récupération des Chânatés situé sur la commune de Bellevue (ci-après : ESREC des Chânatés) auprès de leurs locataires, les concierges des immeubles privés sont conviés, le 23 novembre 2022, à une visite de cette infrastructure de collecte des déchets. Des conventions d'usage sont signées avec certaines régies actives dans la ville pour la mise à disposition d'un utilitaire du STVEP aux concierges susceptibles de transporter gracieusement des déchets encombrants de leurs locataires auprès de l'ESREC des Chânatés.

Mise en place de poubelle solaire compactante

Trois poubelles dotées d'un système de compaction mu par un moteur fonctionnant grâce à l'énergie solaire produite par un panneau photovoltaïque présent sur sa face supérieure ont été installées dans l'enceinte des Anciens Bains (une unité) et aux extrémités du quai de Versoix (deux unités). Ces équipements de collecte permettent d'absorber un volume plus important de déchets en induisant une diminution du nombre de vidanges effectuées par les agents d'exploitation de la Voirie communale. L'Etat de Genève a commandé deux poubelles identiques pour une installation avant le printemps 2023 au parc de la Bécassine.

Campagne Lombricompostage avec action dans une école et vente de lombricomposteurs

En conformité avec le Plan Cantonal de Gestion des déchets (PGD – 2020-2025) mettant l'accent notamment sur la plus grande diminution possible des déchets de cuisine à l'intérieur des sacs plastiques contenant les ordures ménagères des habitants, trois ateliers sont organisés durant le mois d'octobre à l'attention de la population versoisienne pour la promotion du recyclage des déchets de cuisine par la technique du lombricompostage.

Cette technique utilise, à l'intérieur d'un contenant appelé lombricomposteur, des vers de terre pour la décomposition des déchets alimentaires en les transformant en compost. 8 ateliers allant dans ce sens sont également organisés pour des classes de l'école primaire Ami-Argand, avant la mise en exploitation de deux lombricomposteurs au sein de cet établissement scolaire. Les lombricomposteurs sont en vente par l'intermédiaire du site internet de la Ville de Versoix.

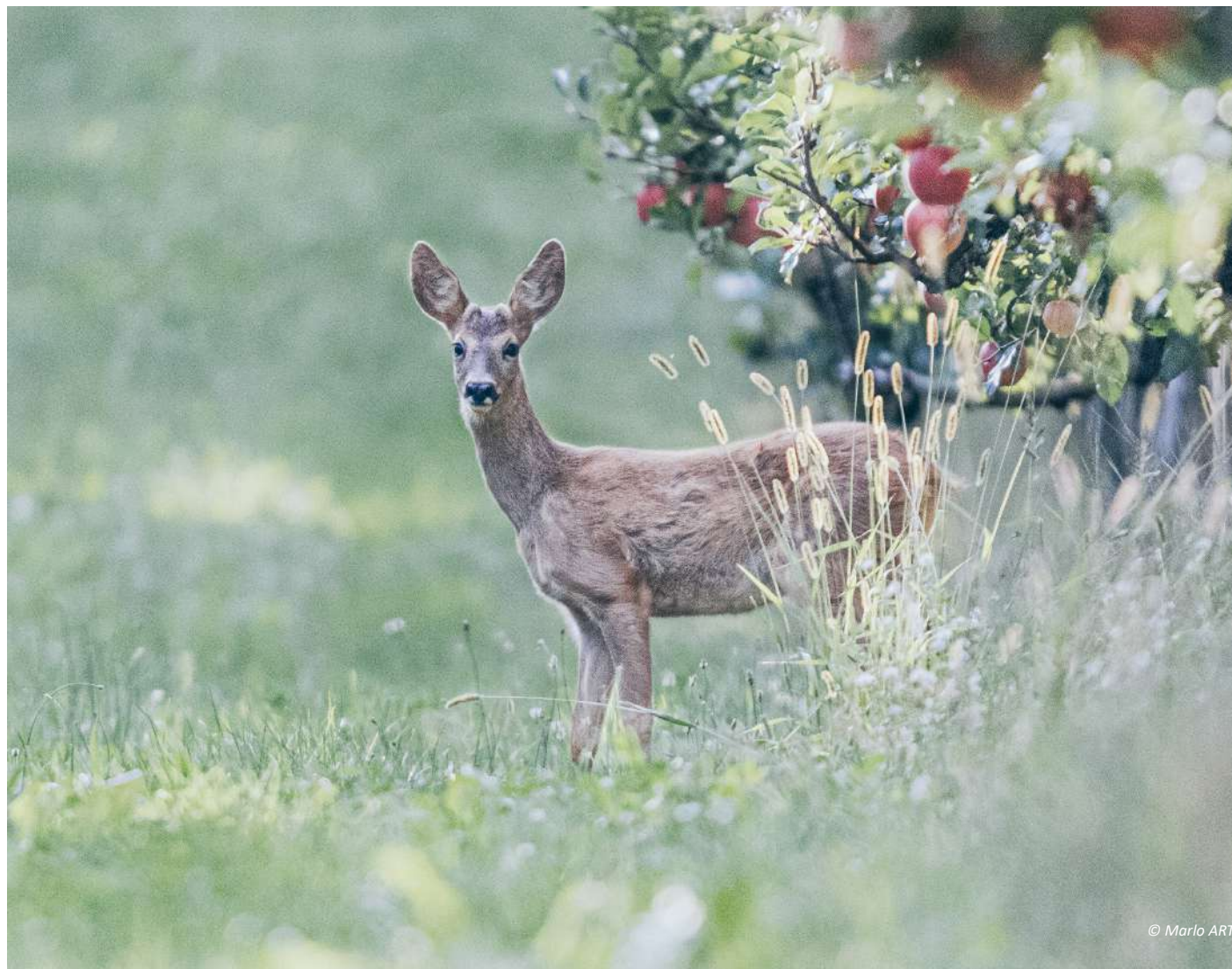
GICORD - 2022

Avril 2022, contrôle final effectué par le GESDEC (service cantonal de géologie, sol et déchets) des travaux de construction pour mise en exploitation des nouvelles infrastructures de traitement des déchets végétaux de jardin, suite à la demande par le Canton de la mise en conformité du traitement des eaux qui ne peuvent pas être déversées dans le collecteur dédié aux eaux usées et à la demande d'extension des installations formulée par l'exploitant, (entreprise Jacquet) :

- Bassin de rétention des eaux sales chargées de nutriments assimilés à du lisier dilué,
- 3 couverts type tunnel montés sur des blocs en béton sur l'ancien réceptacle des eaux propres,
- Dalles cassées ou fissurées au fil des années d'exploitation, remplacées.

Tonnage 2022 de déchets végétaux de jardin provenant du territoire versoisien et traité durant l'année par le GICORD : 588.19 tonnes.





© Marlo ART

Urbanisme et transports



Le service Urbanisme et transports s'occupe de la planification des projets urbains à différents niveaux et avec différents partenaires. Il s'occupe entre autres du Plan Directeur Communal, de divers projets et études d'urbanisme, de plans localisés de quartier, des autorisations de construire et de la planification des transports.

Le Service est composé d'une cheffe de service, d'une architecte et d'une secrétaire. En 2022, un nouveau collaborateur, architecte urbaniste a rejoint le service afin de répondre à l'augmentation du volume de travail liée à la multiplication des projets d'une ville toujours plus attractive, notamment par la mise en service du Léman express, mais aussi à la mise en place d'une planification régionale, cantonale et communale devant intégrer les nouveaux objectifs de la transition écologique.

Autorisation de construire en cours - nombre d'autorisations traitées en 2022

Le Service traite environ 150 demandes d'autorisations de construire par année. Par rapport à l'année 2019 (avant COVID), les demandes d'autorisation par procédure accélérée sont en augmentation (+40%), alors que les procédures standard et demandes définitives sont stables.

Une nouvelle passerelle franchissant La Versoix se situe au croisement de la future voie verte et du cheminement piéton le long de La Versoix.

Parc du Molard

Le projet du parc est retravaillé à plusieurs reprises entre 2020 et 2021. Suite aux préavis de la Commission aménagement et transports (CAT) et du préavis défavorable de l'OCEau.

En 2022, la CAT préavise favorablement la proposition du Conseil administratif de modifier le projet en maintenant le tracé du Nant existant et en allégeant le cahier des charges permettant aux mandataires de préciser l'avant-projet. Un crédit d'étude complémentaire est validé par le Conseil municipal en décembre 2022 afin de finaliser le dossier pour l'autorisation de construire.

Ce projet est inscrit comme mesure d'agglomération (12-23) dans les projets d'agglomération 2 du Grand Genève et bénéficie ainsi d'un financement cantonal.

Passerelle du Molard

Une nouvelle passerelle franchissant La Versoix se situe au croisement de la future voie verte et du cheminement piéton le long de La Versoix: elle s'avère être un point stratégique, tant au niveau communal que cantonal. La passerelle actuelle, d'une largeur insuffisante, ne répond plus aux besoins de la mobilité douce et son remplacement est nécessaire.



© Marlo ART

Un projet est présenté à la CAT en février 2022. Les principes de réalisation et son implantation, définis en coordination avec les acteurs de la voie verte, sont validés. Un crédit d'études complémentaire est voté par le Conseil municipal en décembre 2022.

Ce projet est inscrit comme mesure d'agglomération dans les projets d'agglomération 2 du Grand Genève et bénéficie également d'un financement cantonal.

Stratégie de la zone villa (zone 5)

Après l'approbation par le Grand Conseil en 2020 de la modification de l'article 59 de la Loi sur les constructions et les installations, la Commune a lancé, en 2021, une étude portant sur l'évolution de la zone 5. Elle vise notamment à définir des secteurs de développement différenciés, notamment de densification accrue, dans le respect du contexte bâti et naturel. Le rôle du préavis communal est renforcé et le Canton a prolongé au 30 juin 2023 le délai pour la réalisation de la stratégie de densification de la zone 5.

Dans le cadre d'un processus participatif, une première esquisse de stratégie est formulée. Elle est présentée à la CAT en avril 2022, suivie d'une discussion lors de sa séance de mai 2022.

Le service de l'urbanisme et les mandataires soumettent les premières conclusions de l'étude à l'Office de l'urbanisme du canton en automne 2022 pour consultation. Elles seront intégrées à la stratégie de densification de la zone 5, celle-ci faisant

l'objet d'un chapitre de la révision du plan directeur communal (PDCoM).

Motions demandant l'extension du parc Choiseul

En réponse aux motions du Conseil municipal du 18 juin 2018 et du 5 octobre 2020, le service de l'Urbanisme et le service des Travaux, Voirie et espace public engagent le processus pour la réalisation d'un parc public au bord du lac, au bas de la propriété Fleur d'eau.

Le cahier des charges est validé par tous les acteurs concernés (Services du canton, les propriétaires privés et la commune) dont l'objectif est de concevoir et réaliser un parc paysager, ouvert au public dans la continuité de la plage de Port Choiseul en prenant en compte la qualité paysagère, les éléments patrimoniaux et la biodiversité existante. La parcelle concernée dénommée « Fleur d'Eau » est la propriété du Canton et de la Commune (50% - 50%) et est située à côté de la Plage de Choiseul, en continuité des parcelles environnantes (privées et cantonale) ainsi que du domaine public du Lac.

En octobre 2022, un bureau d'architecte paysager est sélectionné par la Commune et le Canton.

Étude Colombières

Dans la continuité des travaux entrepris en 2021 qui ont permis de faire émerger les fondements de l'image directrice lors du processus participatif, l'année 2022 marque la finalisation de cette étude et la clôture du processus participatif qui a permis de valider les grandes orientations du scénario de synthèse. Cette étude sera versée dans le PDCom.

Révision du Plan directeur communal (PDCom)

La Commune de Versoix doit réviser son Plan directeur communal (PDCom), qui date de 2007. Il ciblera la vision du territoire communal à l'horizon 2040.

La révision du PDCom doit répondre à l'obligation de mise en conformité du PDCom avec le plan directeur cantonal (PDCn 2030) dans les trois ans dès son approbation par la Confédération. Le PDCn 2030 a été approuvé le 29 avril 2015 et sa 1^{ère} mise à jour a été adoptée par le Grand Conseil le 10 avril 2019 et approuvée le 18 janvier 2021 par la Confédération (LaLAT, art. 10 al. 3).

Depuis lors, un certain nombre de nouvelles pratiques cantonales et planifications de rang supérieur ont vu le jour. Elles impactent sensiblement la mise en œuvre des plans directeurs communaux par une nouvelle conception des PDCom 2.0.

La Ville de Versoix a engagé un certain nombre d'études depuis 2015, notamment la stratégie intercommunale, l'image directrice du secteur Colombières-Lachenal, l'étude du Canal de La Versoix et la stratégie de densification de la zone 5 et la conception d'un Plan climat communal. Ces études en cours permettent d'alimenter la réflexion et seront versées dans le PDCom.


Le Conseil administratif a lancé la procédure d'appel d'offres sur invitation en 2022, conformément au cahier des charges et aux accords internationaux sur la procédure des marchés publics afin de sélectionner une équipe pluridisciplinaire qui permettra l'élaboration du PDCom. Pour ce faire, un message pour le crédit d'étude du PDCom sera présenté au Conseil municipal.

Voie Verte

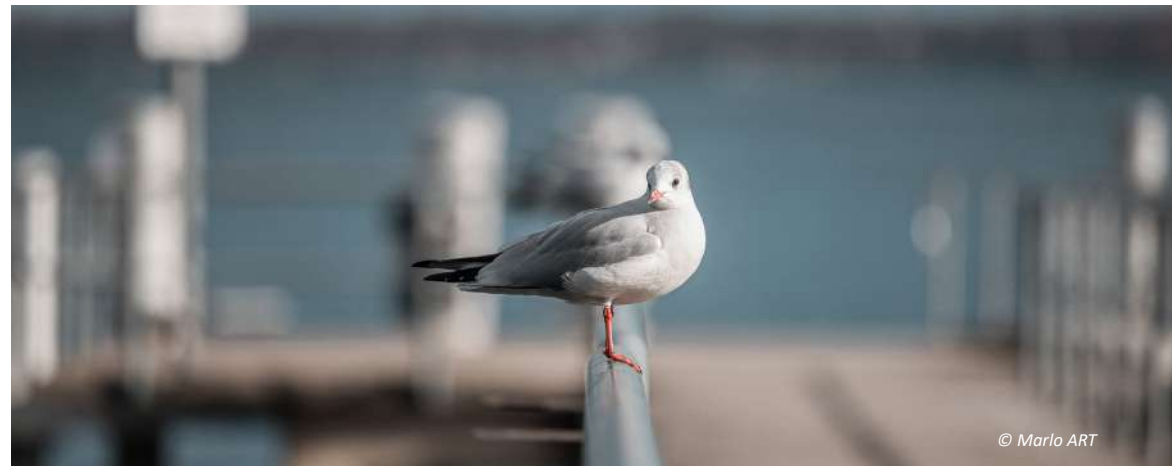
Le projet de la Voie Verte, consiste à créer un axe de mobilité douce reliant Versoix à Genève-Sécheron. Il est porté par l'Etat de Genève et les communes traversées : Versoix, Genthod, Bellevue, Pregny-Chambésy et Genève.

La Voie verte est conçue comme un parcours complémentaire à la piste cyclable rapide (axe-fort) le long de la route de Suisse. Elle s'articule autour des 3 concepts suivants :

- Un tracé qui connecte les localités, met en valeur le territoire et constitue un réseau d'espaces publics



Le projet de la Voie Verte, consiste à créer un axe de mobilité douce reliant Versoix à Genève-Sécheron.



© Marlo ART

- Un maillage pour la mobilité douce qui hiérarchise les voies, axes cyclables rapides, voie verte, boucle de promenade
- Une identité propre dévolue principalement aux loisirs et aux balades.

Le projet est suivi par un groupe composé de techniciens communaux et cantonaux, d'un comité de pilotage composé d'exécutifs communaux et cantonaux et d'une commission consultative intercommunale composée de deux municipaux par commune et issus des commissions concernées. L'avant-projet est validé par le Comité de pilotage et la phase d'étude du projet peut être lancée.

La première étape de l'étude est pilotée et financée par le Canton en collaboration avec les communes. La phase suivante fera l'objet de crédits d'études votés par les quatre Conseils municipaux entre 2022 et 2023.

Canal de Versoix

L'objectif de cette étude est d'établir une image directrice du canal de Versoix et un projet sur un tronçon test dans sa partie urbaine. Elle vise à améliorer la situation de la biodiversité et son caractère paysager sur le tronçon du canal situé en milieu urbain, en tenant compte des multiples fonctions qui cohabitent (densification et imperméabilisation progressive de la zone 5 au gré de la volonté des propriétaires, augmentation de l'intensité des précipitations, érosion des berges et des risques de crues,

intensifications des loisirs, etc.) qui exercent une forte pression pouvant porter atteinte aux qualités et aux fonctions du canal.

Poursuivant le processus initié en 2021 avec la fondation PUSCH et le Forum Biodiversité de l'Académie suisse des sciences, un deuxième atelier participatif animé par le mandataire se déroule en 2022. Il permet de présenter l'image directrice, de répondre aux questions et d'interagir en groupe sur les thématiques spécifiques de la mobilité et usages, de l'urbanisme et paysage, de la biodiversité et hydrobiologie. Ces moments d'échanges sont l'occasion de formuler les souhaits et de faire émerger collectivement des pistes de réflexion pour constituer la base du projet de planification. Cette image directrice sera versée dans le PDCom. Suivra l'élaboration du projet du tronçon test en 2023.

Ilet Jean-Querret

Le plan localisé de quartier (PLQ) valant plan de site n° 30064, préavisé favorablement par le Conseil municipal le 3 mai 2022, est approuvé par le Conseil d'Etat le 30 novembre 2022 sans opposition.

Le PLQ prévoit la réalisation d'environ 80 logements et 1000 m² d'activités. Il a pour objectif un développement respectueux du caractère existant du lieu en conservant les bâtiments les plus intéressants du point de vue patrimonial. Il établit une meilleure connexion avec la ville et la gare d'une part et l'accès au Port Choiseul d'autre part à travers un nouveau chemin.



© Marlo ART

Il crée des espaces extérieurs de qualité avec un lieu central commun, la conservation du tissu ancien et de la diversité des aménagements parcellaires et libère la voirie par la mise en sous-terrain du stationnement.

Le premier opérateur souhaitant réaliser son projet conforme au PLQ, le Canton est en discussion avec la commune sur les conditions d'une reprise de ses droits à bâtir par cette dernière.

Projets d'agglomération - vélostation et autres

Le Grand Genève est l'une des 42 agglomérations suisses à candidater tous les 4 ans aux appels à projet de la Confédération suisse. A travers ces « Projets d'agglomération », chaque bassin de vie s'engage à mettre en œuvre des mesures d'urbanisation, de transport et d'aménagements paysagers en contrepartie d'un financement fédéral pour certaines mesures de transport.

Dès la mise en place de la politique des agglomérations, les partenaires franco-valdo-genevois se positionnent auprès de la Confédération pour bénéficier de cofinancements fédéraux pour des projets d'infrastructures de mobilité pour le bassin de vie et d'emploi transfrontalier.

Depuis 2004, les partenaires du Grand Genève réitèrent leurs engagements réciproques autour d'une vision partagée du territoire, avec notamment 4 générations de Projets d'agglomération déposés auprès de la Confédération.

La mesure 12-21/PA2 « Construction de stationnement vélo et amélioration de l'intermodalité dans les gares de Versoix et de Pont-Céard » est en cours de finalisation. La convention de cofinancement est signée par la Commune et l'Etat de Genève en septembre 2022.

En font partie la mesure 12-23/PA2 « Aménagements mobilité douce à Versoix section Molard – ch. de la Papeterie, construction d'une passerelle mobilité douce et renaturation de la Versoix » qui est en cours de validation par la Commune avant signature et la mesure 12-17/PA3 « Requalification du passage sous-voies en gare de Versoix, adaptation aux personnes à mobilité réduite » qui est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, le Grand-Genève en transition élabore une démarche de concertation concernant la Vision Territoriale Transfrontalière 2050 qui réexamine les projets des Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA) au regard des objectifs de la transition écologique induite par les objectifs de neutralité carbone 2050.

Projet Favarger - Ancienne papeterie

Le site de la chocolaterie Favarger et de l'ancienne papeterie connaît depuis quelques années des difficultés d'exploitation. Les besoins industriels ont évolué et le site est sous-occupé avec un important potentiel de développement et de requalification.

En 2022, le Grand-Genève en transition élabore une démarche de concertation concernant la Vision Territoriale Transfrontalière 2050.

Afin de répondre à ces préoccupations, les propriétaires, le Canton de Genève, la commune de Versoix et la Fondation pour les terrains industriels (FTI) se sont associés pour lancer une étude test avec les objectifs suivants :

- Faire émerger les meilleurs projets possibles pour répondre aux enjeux et aux objectifs des propriétaires, permettant la requalification des deux sites.
- Déterminer quels outils d'aménagements sont les plus pertinents pour une requalification et préparer le contenu des deux sites.
- Permettre d'établir un accord entre les propriétaires, le Canton de Genève, la commune de Versoix et la FTI afin d'engager les outils d'aménagement nécessaires à la requalification des deux sites.

Cette étude réunit des équipes de mandataires qui travaillent en parallèle et qui confrontent les différentes propositions dans un processus ouvert. La particularité de l'étude test est d'associer, en plus des professionnels (architectes, urbanistes, économistes et services publics), toutes les parties prenantes concernées (notamment les propriétaires) et un panel de citoyens représentant la diversité des habitants.

En 2022, les trois équipes sont sélectionnées suite à un appel d'offres et deux ateliers sont organisés. La fin de l'étude test est prévue pour le 2^{ème} trimestre 2023.

Vision Territoriale Transfrontalière 2050 - PACA Jura

En 2022, le Grand-Genève en transition élabore une démarche de concertation concernant la Vision Territoriale Transfrontalière 2050 qui réexamine les projets des Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA) au regard des objectifs de la transition écologique, induite par les objectifs de neutralité carbone 2050.

Après avoir identifié les thématiques structurantes, le mandataire accompagnant la démarche du PACA Jura a mis en discussion un diagnostic critique relevant l'intensité des pressions anthropiques sur le territoire, la nécessité d'une décompression biotopique et une réorientation des modes de consommation et de production vers des pratiques durables. Ce diagnostic doit permettre d'identifier des orientations territoriales et de prioriser des projets à mettre en œuvre à la lumière de la transition écologique.

Culture



Le Service de la culture intervient dans tous les domaines culturels et artistiques, incite à la participation de tous les publics, soutient les artistes et contribue au rayonnement de Versoix.

Les champs d'intervention comprennent : la musique, le théâtre, les spectacles, les performances, le livre et la lecture, les conférences, les arts plastiques, le patrimoine communal et le Fonds de décoration, le soutien aux associations culturelles et artistiques.

L'équipe est composée de dix collaborateurs dont quatre pour la production de l'offre culturelle et six bibliothécaires.

Les partenariats se développent avec les services de l'Etat de Genève, des institutions suisses et trente associations culturelles locales.

Les expositions au Boléro

La Galerie

L'année s'ouvre avec une exposition majeure consacrée au peintre Edouard Ravel (1847-1920), oncle de Maurice Ravel, le musicien. Né à Versoix, ce peintre fut l'un des plus célèbres en son temps et bénéficia de nombreuses commandes et expositions de prestiges. L'exposition célèbre cet artiste versoisien avec de nombreuses œuvres et documents prêtés par des musées étrangers et suisses et des collectionneurs privés. De nombreux visiteurs venus parfois de loin et plus de douze classes primaires découvrent l'œuvre de Ravel.

L'exposition d'été rend hommage à Laurence Deonna et Waldemar Deonna. Laurence, la petite-fille de Waldemar, est une photographe publiée dans la presse suisse mais aussi dans les médias internationaux. Son travail traite essentiellement des peuples du Moyen-Orient et d'Asie centrale. Une sélection de ces vingt livres publiés est à la disposition des visiteurs, deux tables rondes mettent en valeur les femmes photographes et le film qui lui est consacré « Laurence Deonna - Libre ! » est projeté à la galerie à trois reprises. Quant à son grand-père Waldemar, cet ancien archéologue et directeur du Musée d'art et d'histoire de Genève fut aussi un photographe remarquable. Les tirages originaux confiés par le MAH présentent la Grèce et sa population entre 1904 et 1936. Trois conférences animées par l'association versoisienne Historia nous font voyager dans la Grèce antique.

Les Artistes d'ici marquent la fin de l'année par une exposition sur le thème « En toute liberté ». Vingt artistes présentent quatre-vingts œuvres : peinture, sculpture, photographie, céramique, calligraphie, etc. L'artiste versoisienne Xu Qin anime quatre ateliers d'initiation à la calligraphie et à la peinture chinoise pour tous.

Le Hall

Le Hall du Boléro, lieu de grand passage et d'accès quotidien à la culture, propose des expositions au public le plus large.



Les Rencontres littéraires de L'ACEL investissent le Boléro. Devant un public nombreux, quinze spécialistes interviennent sur la place de la littérature suisse dans le monde.

Alain Berset, dessinateur de presse et bien connu des lecteurs de Versoix Région, occupe l'espace durant le premier trimestre. Les écrivains publiés par Le Cippe de l'association ACEL sont aux cimaises dans la perspective des rencontres littéraires de fin avril. La Semaine du livre pour la petite enfance est en lumière par une sélection d'ouvrages dédiés aux tout-petits en mai. L'été se décline avec deux accrochages : 100 ans d'organisations internationales à Genève (en partenariat avec Divonne-les-Bains) et les tableaux d'Edouard Ravel dessinés par les enfants. Pour la rentrée, Port-Choiseul raconte son histoire à l'occasion des Journées du patrimoine, par l'entremise de l'association du Patrimoine versoisien. Les écrivains de la sélection du Prix littéraire Lettres frontière présentent leurs livres au concours. En contrepoint de l'exposition Artistes d'ici à la Galerie, Martin Hillman de l'atelier de l'Essarde nous révèle sa passion du portrait.

Les évènements

La musique

L'Orchestre de chambre de Versoix propose son concert de printemps « Bach, Barber, Biber & Co » sous la direction de Sébastien Brugière et participe, début novembre, au Festival international de guitare.

La Fête de la musique annonce l'été avec les écoles de musique locales et de nombreux talents qui se succèdent le matin

sur l'Esplanade et le long de la Treille. La journée se prolonge, place du Bourg, avec des sonorités venues d'horizons lointains. La Musique municipale de Versoix produit deux concerts à la Salle Adrien-Lachenal. Celui de juin intègre l'Orchestre des jeunes du Grand Genève. La MMV renforce la promotion de son école avec le soutien du Service de la culture.

Le Zooloo festival marque la rentrée à la Grève de Port-Choiseul avec des animations familiales et de multiples stands. Des musiciens et de nombreux DJ enthousiasment le public.

Début novembre, le 13^e Festival international de guitare de Versoix affirme sa dimension internationale avec des artistes venus de Serbie, d'Italie, d'Espagne, du Brésil, d'Argentine et une création mondiale *Le concerto sud-atlantique*, de Maya Leroux-Obradovic, interprété par Vojin Kocic et l'OCV.

Les rencontres littéraires

Fin avril, les Rencontres littéraires de L'ACEL investissent le Boléro. Devant un public nombreux, quinze spécialistes interviennent sur la place de la littérature suisse dans le monde.

Début novembre, Lettres frontière propose des tables rondes toute la journée jusqu'à la remise de l'unique Prix littéraire transfrontalier en Europe. Cet événement rassemble écrivains, libraires, bibliothécaires, maisons d'édition et des centaines de participants venus de Vaud, Valais et Genève ainsi que des départements de l'Ain et de Haute-Savoie.



Les Caves

Les Concerts

Les Caves accueillent 2'802 spectateurs pour 50 productions d'une grande variété. Des artistes de la région, de Suisse ou venant du Mali sont applaudis. Les Caves produisent sept soirées jazz dont le concert d'André Manoukian. Le classique conforte son public fidèle en partenariat avec l'Association des Concerts des dimanches. Les enfants découvrent Mozart et le théâtre jeune public. Les comédies et les divers spectacles réjouissent toutes les générations.

Les artistes de Versoix sont à l'honneur dont l'association Vrockal qui propose ses concerts de métal, la troupe Alroma avec sa nouvelle pièce de théâtre ainsi que les écoles de musique pour certaines de leurs auditions. Croqu'Notes clôture 2022 avec son concert de Noël.

Les Festivals

Les Caves développent leurs partenariats avec trois festivals genevois. Marzia Celii nous fait découvrir son « seule en scène » dans le cadre du Festival Les Créatives. Le collectif Les Attitudes présente un ciné-concert pour le jeune public dans le cadre du Festival La Bâtie. En collaboration avec le Rado Versoix, des courts-métrages sont projetés par Filmarcito du Festival Filmar.

La Bibliothèque

Les livres et les lecteurs

Le nombre d'adhérents actifs (1'206) dont 78% sont versoisien, s'accroît de 285 nouveaux lecteurs. À la satisfaction de chaque génération, la bibliothèque s'enrichit de 2'138 documents (livres, DVD, revues) dont 990 pour le secteur jeunesse et 1'148 pour le secteur adulte.

Les bornes RFID, permettant les prêts et les retours automatisés, sont renouvelées après sept ans de mise en service.

Les animations et accueils de groupes

Les animations et les visites de groupes drainent un public toujours plus nombreux. Quinze institutions (crèches, écoles, parascolaire) représentent 146 visites de groupes. La jeunesse participe à des activités dont Bébé bouquine, Histoires à partager, des contes et des ateliers créatifs.

La Semaine du livre pour la petite enfance est une réussite en mai. Durant l'été, Les livres en liberté passent de mains en mains et les bibliothécaires vont à la rencontre des Versoisien avec La Bibliothèque se met au vert. Dès septembre, le public adulte participe au nouveau club de lecture mensuel Marque-page.

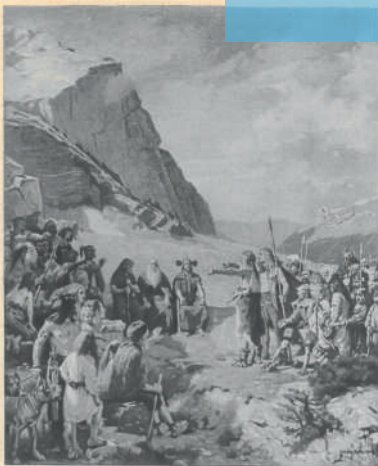
Les collaborations se développent avec des associations et institutions versoisien : l'atelier d'écriture avec l'association Envie d'écrire, l'atelier personnage de jeux vidéo avec la Ludothèque et l'atelier découverte d'instruments avec Croqu'Notes.

Le Fonds culturel

Les acquisitions

Cette année, la Ville de Versoix accroît son Fonds culturel avec des œuvres et des objets attachés à l'histoire communale et des commandes réalisées pour la décoration des lieux publics. En 2022, la collection forte de près de 300 références s'enrichit des œuvres suivantes :

- Paysage au cavalier et deux chevaux (circa 1780) de Louis-Auguste Brun dit Brun de Versoix, peintre à la cour de Versailles, devenu maire de Versoix,
- Une peinture sur bois Panorama de Versoix sous la neige (2022) de Vincent Bardet,
- Une suite de sérigraphies sur verre Walking on sunshine (2022) de Christophe Kauffmann pour la décoration des Caves, dans le cadre du concours organisé avec la HEAD,
- Deux œuvres signées Edouard Ravel : Paysage fribourgeois (circa 1895) et Descente du Val d'Anniviers - Deux enfants et un mouton (1897),
- La justice chez les Helvètes (1896), gravure d'Edouard Ravel. Don de M. Philippe Junod,
- Pont sur la Versoix, peinture d'Emilienne Perriraz,
- Cinq tableaux représentant Versoix et sa campagne (2021), don de M. Vincent Bardet,
- Fresque murale route de Saint-Loup (2022) par Yoan Panarelli, avec la participation des SIG.



La justice chez les Helvètes (1896), gravure d'Edouard Ravel. Don de M. Philippe Junod

Les publications et conservation

La Tribune de Genève met à l'honneur le Fonds culturel de Versoix dans son édition du 5 février. L'exposition Edouard Ravel, le peintre à la Galerie du Boléro est l'occasion de publier un album qui éclaire la vie et l'œuvre de l'artiste. La gravure de Luc Henri Mottu Montfleury près de Versoix (circa 1840) est reproduite dans le livre hommage à l'ingénieur Nicolas Céard (Ed. BGE).

La collection communale bénéficie de restaurations à l'exemple de la pendule neuchâteloise Louis XIV, Manufacture Zenith, Le Locle (1927) et du tableau Cheval (1805) de Louis-Auguste Brun.

La collection communale est consultable sur www.versoix.ch sous l'onglet « Fonds culturel ». Les œuvres extérieures y sont aussi mentionnées et localisées.

Promotion économique



© Marlo ART

La promotion économique de la Ville de Versoix a pour but de promouvoir et dynamiser l'économie locale en favorisant le maintien des entreprises établies et l'implantation de nouvelles entités sur la commune. Pour ce faire, la déléguée à la promotion économique entretient des relations permanentes avec les acteurs économiques dans leur globalité, tant endogènes qu'exogènes. Elle assure le suivi avec les services communaux et cantonaux, soutient le développement de l'économie régionale et favorise la transition vers la durabilité.

D'une crise à l'autre

Avec la fin de la crise sanitaire, l'activité commerciale et économique reprend son cours progressivement. Les aides et mesures liées à la pandémie prennent fin.

Alors que l'année s'annonce sous de bons auspices, la guerre en Ukraine remet tout en question. Les entrepreneurs et commerçants sont confrontés à de nombreux problèmes de logistique et d'approvisionnement. Les coûts de production augmentent fortement mettant à mal les résultats.

Dans le même temps, la Confédération met en garde les entreprises quant aux difficultés d'approvisionnement énergétique qui pourraient intervenir. Les sociétés sont encouragées à préparer des plans de continuité de leurs activités. La promotion économique intervient comme relais des mesures préconisées et recommandations édictées par le Conseil d'Etat.

Reprise des activités de réseautage

Au niveau communal, la reprise des activités de réseautage est accueillie avec enthousiasme. Le traditionnel petit-déjeuner inter-entreprises se tient, le 7 avril dans la galerie du Boléro, pour la première fois depuis la crise sanitaire et réunit une cinquantaine de personnes.

La collaboration avec l'ADER (association pour le développement de l'économie régionale) se poursuit activement.

Au cours de l'année, la promotion économique développe la collaboration avec les responsables du Canton instaurant une rencontre bi annuelle entre la DG DERI (direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation) et les délégués à la promotion économique des communes du Canton de Genève. En parallèle, des séances régulières ont lieu entre les délégués de toute la Suisse romande.

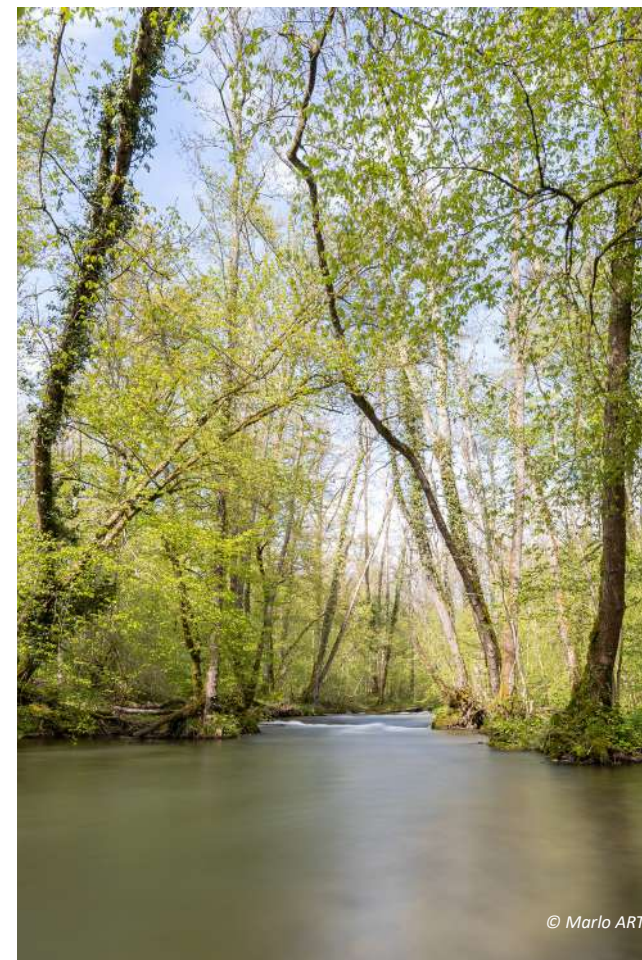
Adhésion aux plateformes [ge-repare.ch](https://www.ge-repare.ch) et [ge-reutilise.ch](https://www.ge-reutilise.ch)

La promotion économique participe à l'élaboration et au lancement des plateformes [ge-repare.ch](https://www.ge-repare.ch) et [ge-reutilise.ch](https://www.ge-reutilise.ch), portées par la Ville de Genève et la FRC, en collaboration avec le service du développement durable de la Ville de Versoix.

Organisation des premières Assises de l'économie locale

Le 6 décembre se tiennent les 1^{ères} Assises de l'économie locale. Sous forme de table ronde, 6 intervenants débattent de questions relatives aux transitions numériques et écologiques auxquelles doivent faire face les entreprises et commerces locaux. Parmi les intervenants, se trouvent notamment des spécialistes de l'économie durable, du marketing, du financement, de l'économie locale et du Canton de Genève. Cet événement se tient dans la galerie du Boléro et accueille une quarantaine de personnes. Il est suivi par un cocktail dînatoire permettant de poursuivre les échanges dans une atmosphère détendue.

Enfin, une centaine de nouvelles entités se sont installées dans le courant de l'année sur le territoire de la Commune confirmant ainsi l'attractivité de celle-ci.



© Marlo ART



© Marlo ART

Dicastère de Madame Jolanka Tchamkerten

Développement durable	58
Bâtiments	60
Gérance et écoles	64
Finances et comptabilité	70
Police municipale	74
Sapeurs-pompiers volontaires	78
Protection civile	79



Développement durable



Proposition de mise en place d'un Plan de mobilité répondant aux objectifs cantonaux tout en intégrant les contraintes de déplacement de l'ensemble des collaborateurs.

Plan climat communal

L'élaboration du Plan climat communal (ci-après PCCom) démarre à l'automne 2021 et se poursuit durant toute l'année 2022. Ce document a pour but de définir, pour les prochaines années, les orientations de la ville en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation au changement climatique. Les objectifs visés se calquent sur ceux du Canton, à savoir une réduction de 60% des émissions de GES par rapport à 1990 d'ici à 2030 et une atteinte de la neutralité carbone pour 2050. Il s'agit donc d'une démarche à long terme.

Réalisé dans le cadre d'une collaboration interservices, le PCCom s'appuie sur les projets déjà mis en place par les services communaux et pouvant être mis en lien avec celui-ci. Il vise également à identifier les projets complémentaires pour atteindre les objectifs fixés. Le PCCom fera l'objet d'un suivi périodique durant les prochaines années, en fonction notamment de la disponibilité des données d'émissions.

Plan de mobilité de l'administration

Dans la lignée du Plan climat communal et selon les objectifs cantonaux, la Ville relance un Plan de mobilité de l'administration déjà initié en 2017. L'important changement de contexte (avènement du télétravail ; fort développement du vélo électrique et des aménagements cyclables ; mise en service du Léman express) implique en effet d'avoir des données à jour. Un mandataire a ainsi réalisé une analyse d'accessibilité et une enquête sur les habitudes de déplacements auprès des collaborateurs.

Sur la base de ces résultats, un groupe d'usagers a fait part de ses propositions de mesures à mettre en place. Repartant de celles-ci, un groupe de suivi composé des services-clés est désormais chargé de faire les propositions concrètes à l'attention du Conseil administratif pour une mise en place d'un Plan de mobilité répondant aux objectifs cantonaux tout en intégrant les contraintes de déplacement de l'ensemble des collaborateurs.

Label Cité de l'énergie

La commune, labellisée depuis 2008, est à nouveau certifiée « Cité de l'énergie » en 2021. Un plan d'action est établi et son état d'avancement déterminera le succès du prochain audit qui aura lieu en 2024. Afin de faciliter celui-ci, le Service du développement durable et le conseiller Cité de l'énergie mandaté par la Commune assurent un suivi annuel du Plan d'action avec les services concernés.

Soutiens financiers

Le développement durable doit être porté par des acteurs de la société civile et non pas uniquement par les collectivités publiques. De ce fait, la Mairie soutient financièrement les organisations et associations portant des projets allant dans ce sens. Ne pouvant toutefois répondre à toutes les demandes et afin de faciliter l'identification du contenu de ces dernières, un formulaire est mis en place à l'attention des porteurs de projets. Celui-ci est disponible sur le site Internet de la Commune et les demandes sont traitées quatre fois durant l'année.

Plateformes [ge-repare.ch](https://www.ge-repare.ch) et [ge-reutilise.ch](https://www.ge-reutilise.ch)

La Ville de Versoix rejoint en novembre les plateformes [ge-repare.ch](https://www.ge-repare.ch) et [ge-reutilise.ch](https://www.ge-reutilise.ch), portées par la Ville de Genève et la FRC (Fédération romande des consommateurs Genève). Huit autres communes du Canton sont également partenaires de ce projet.

La plateforme [ge-repare.ch](https://www.ge-repare.ch) vise à référencer les structures pouvant réparer des objets dans une logique de réparer plutôt que jeter. La plateforme [ge-reutilise.ch](https://www.ge-reutilise.ch) incite quant à elle à réutiliser les objets en acquérant du seconde main ou en louant auprès d'acteurs locaux.

L'ensemble du projet est suivi conjointement par les délégués à la Promotion économique et au Développement durable.



RÉPARER PLUTÔT QUE JETER!

URGENCE
CLIMAT

www.ge-repare.ch

Le répertoire de la réparation à Genève

en partenariat avec

frc FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
GENÈVE

VILLE DE
GENÈVE

Communes de Bernex, Ville de Carouge, Ville de Grand-Saconnex, Ville de Leysin, MEYRIN, onex, VERNIER, Ville de Versoix

Bâtiments



L'architecture et l'activité du bâtiment actuel de la buvette et du centre nautique Moby-Dick est un marqueur de l'image du Port.

Le service composé d'un chef de service et d'une assistante à mi-temps a pour mission de suivre les dossiers relatifs à la construction et à la rénovation des bâtiments communaux. Il gère plus particulièrement :

- le suivi des besoins et demandes pour la création de nouveaux bâtiments communaux ;
- le suivi des dossiers en cours de discussion à la commission des bâtiments ;
- l'élaboration des crédits pour la réalisation de nouveaux bâtiments ou de bâtiments à rénover ;
- le suivi des mandataires dans le cadre des dossiers bâtiments ;
- le suivi des réalisations de bâtiments et l'établissement des décomptes finaux

Buvette de Port-Choiseul

Audit du bâtiment

Cette étude rendue en mars 2022 permet de constater que la structure en maçonnerie ne présente pas de désordre. La toiture en bois apparaît en bonne santé. Cependant l'étanchéité est en fin de vie.

Les installations techniques sont obsolètes par rapport aux normes actuelles. Le bâtiment qui n'est pas isolé est tenu hors gel en hiver. L'absence d'isolation a pour conséquences une surchauffe en été.

Les surfaces de stockage sont insuffisantes pour les exploitants. Le matériel professionnel de la cuisine est obsolète. Il n'y a pas de locaux sanitaires pour le personnel d'exploitation qui utilise les WC publics, ce qui ne correspond pas aux normes et aux réglementations de l'OCIRT.

Le Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies Aéroportuaires (SSLIA) étudie l'éventualité d'un autre emplacement pour son bateau et a contrôlé les temps d'intervention en cas d'amerrissage d'un avion sur le lac. Le SSLIA a conclu que cet emplacement permet de respecter les temps d'intervention et qu'aucune autre alternative dans le secteur n'est actuellement possible. Par conséquent, une libération de leur garage à court terme est une option écartée.

Les WC publics dans leur typologie d'origine et par rapport aux besoins et normes actuels, sont sous-dimensionnés et les canalisations posent des problèmes.

Le lieu n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Crédit d'étude pour la remise aux normes et la rénovation du bâtiment

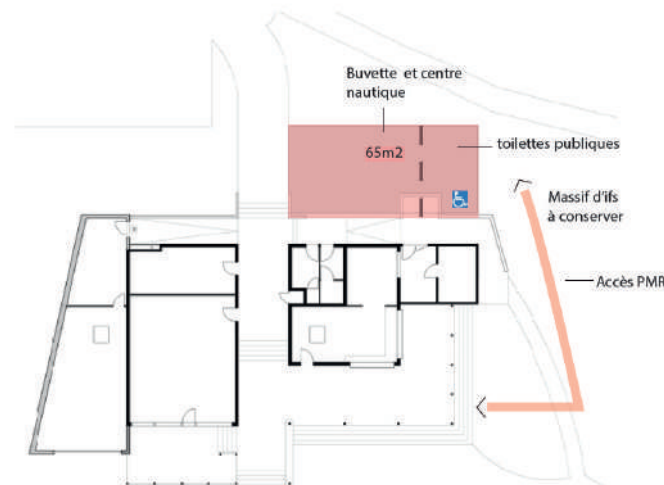
Selon les recommandations du bureau d'architectes, l'architecture et l'activité du bâtiment actuel de la buvette et du centre nautique Moby-Dick est un marqueur de l'image du Port. Il s'inscrit dans l'histoire du site et structure le sud de Port-Choiseul. La rénovation du bâtiment, avec la construc-



tion d'un équipement technique complémentaire et adéquat, contribuerait à pérenniser ses qualités architecturales, fonctionnelles et paysagères, ainsi que son attractivité.

En considérant les points relevés par l'audit, l'option d'une rénovation du bâtiment et d'un agrandissement implanté dans le talus derrière la buvette est retenue par le Conseil administratif.

Ainsi le Conseil municipal vote le 21 novembre 2022 un crédit d'étude d'un montant de CHF 180'000.- pour étudier le projet, déposer la demande en autorisation de construire et estimer le coût des travaux.



Ecole Montfleury 1

Définition d'un programme

Pour répondre à l'évolution démographique annoncée par le Service de la recherche en éducation (SRED), les services communaux, ainsi que le Département de l'Instruction Publique sont consultés pour définir les besoins du secteur et établir un programme. Les conclusions de cette consultation aboutissent à un besoin complémentaire d'un minimum de 3 classes, 3 salles parascolaires et d'un restaurant scolaire de 150 places.

D'autre part, le bâtiment datant des années 70 a un mauvais indice de chaleur et doit être rénové pour répondre à l'évolution de la législation en terme de consommation énergétique.

Demande de crédit pour un concours d'architecture sous la forme d'un Mandat d'Etude Parallèle

Afin de réaliser un projet répondant à ce programme, rénover le bâtiment et respecter les règles des Marchés Publics, un crédit d'un montant de CHF 456'000.- est voté par le Conseil municipal le 19 décembre 2022 pour l'organisation d'un concours d'architecture sous la forme d'un Mandat d'Etude Parallèle.

Ce concours doit prendre en compte plusieurs problématiques importantes, telles que les mesures compensatoires pour libérer l'école durant les travaux, le projet d'agrandissement, le projet de rénovation du bâtiment existant, une planification des travaux tenant compte du rythme scolaire et d'une rationalité des coûts.



Le déroulement de ce concours est planifié courant 2023/début 2024.

Nouveau bâtiment pour l'infirmierie et les gardiens de la piscine du CSV

Demande d'un crédit de construction

Une demande de crédit de construction d'un montant de CHF 820'425.- pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'infirmierie et les gardiens de piscine, avec des travaux d'entretien annexes et l'installation d'un couvert avec des panneaux solaires photovoltaïques est votée par le Conseil municipal le 10 octobre 2022.

En 2001, pour créer une infirmierie et un local pour les gardiens, un container « Portakabin » récupéré des chantiers communaux avait été posé provisoirement au bord du bassin de la piscine du CSV. Ce container est aujourd'hui obsolète et cette demande de crédit a pour but de le remplacer par un bâtiment répondant aux normes en vigueur tant pour l'OCIRT, que pour les normes sur l'énergie. Ce bâtiment représente un coût estimé à CHF 516'400.-.

Des travaux d'entretien annexes sont également prévus dans le cadre de ce crédit. Le caniveau de récupération des eaux situé entre les deux bassins doit être remplacé, les joints du carrelage du grand bassin et des goulottes se sont érodés avec le traitement de l'eau et doivent être refaits.

Pour préserver la qualité de l'eau et limiter les traitements en incitant les baigneurs à se doucher avant d'aller dans l'eau, les pédiluves doivent être alimentés avec de l'eau tempérée.

Ces travaux représentent un coût estimé à CHF 134'625.-.

Installations photovoltaïques

Pour présenter une partie de réponse aux motions déposées en séances du Conseil municipal du 12 septembre 2011 et 25 septembre 2019, il est prévu dans ce crédit de remplacer les parasols posés en cours de saison entre le grand bassin et le bassin d'apprentissage par une couverture composée d'une structure légère, munie de panneaux solaires photovoltaïques. Cette zone est en toutes saisons très ensoleillée, ce qui garantit une productivité optimale et permet aux usagers de se tenir à l'ombre, tout en étant proches des bassins.

La surface prévue est d'environ 75m², ce qui représente une production d'environ 16 kWh. Elle permettra en cours de saison de couvrir les besoins énergétiques des installations de filtration des bassins et du nouveau bâtiment pour l'infirmierie et les gardiens. Cette structure représente un coût estimé à CHF 169'400.-.

Autres

Demande de crédit pour une installation photovoltaïque sur la toiture du bâtiment du Boléro

Fin 2020, une étude de faisabilité a été demandée au bureau d'ingénieur CSD. Parmi les diverses possibilités proposées, le bâtiment du Boléro est mis en évidence pour une nouvelle installation photovoltaïque.

Le bâtiment accueille diverses activités communales qui demandent de l'énergie en tout temps, un parking souterrain, une bibliothèque, une salle d'exposition et des locaux communs avec deux ascenseurs. Ces données mettent en évidence la possibilité d'une autoconsommation de 100% de la production de l'installation photovoltaïque.

La surface prévue est d'environ 125 m², ce qui représente une production d'environ 24 kWh.

Pour cette réalisation le Conseil municipale vote le 10 octobre 2022 un crédit de CHF 132'000.-

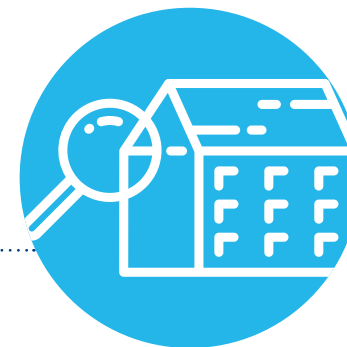
Crédits terminés

Les crédits suivants sont terminés:

- Versoix Centre-Ville, éléments complémentaires pour le Boléro, son parking et ses abords pour un montant de CHF 488'000.00.-.
- Crédit pour la reconstruction du préau couvert de l'école Bon-Séjour d'un montant de CHF 325'000.-.



Gérance et Ecoles



Le service Gérance et Ecoles est composé de 31 collaborateurs, dont 1 chef de service, 1 assistante administrative, 1 gestionnaire, 1 responsable technique, 1 responsable exploitation, 14 collaborateurs à la conciergerie dont 6 concierges responsables de secteur, 1 responsable restaurants scolaires, 11 collaborateurs aux restaurants scolaires dont 3 coordinatrices de site.

Le service s'occupe des travaux d'entretien, de conciergerie, de la maintenance des infrastructures techniques, de sécurité ainsi que de la gestion administrative de l'ensemble des bâtiments communaux qui représentent plus de 60 propriétés ou locations, notamment :

- Les écoles primaires de Versoix et les locaux parascolaires,
- Les crèches et garderies,
- Les bâtiments du CSV, du stade municipal et de la plage de Port-Choiseul,
- Le bâtiment voirie et du service du feu,
- Les locaux de la Police municipale,
- Le Boléro et son parking,
- Les locaux administratifs,
- Les locaux commerciaux,
- Les appartements de fonction,
- Le hameau d'Ecogia,
- Les terrains agricoles communaux,
- Etc.

Le service est réparti en 3 domaines d'activités : l'administratif, la conciergerie et les restaurants scolaires et répond ainsi aux besoins de gestion :

- des restaurants scolaires,
- des locations de salles et du matériel communal,
- des baux, fermages et contrats de prêt à usage,
- du suivi et de l'optimisation énergétique des bâtiments,
- des portefeuilles d'assurances et des sinistres de bâtiments,
- du nettoyage et de l'entretien technique des bâtiments.

Réalisations du service

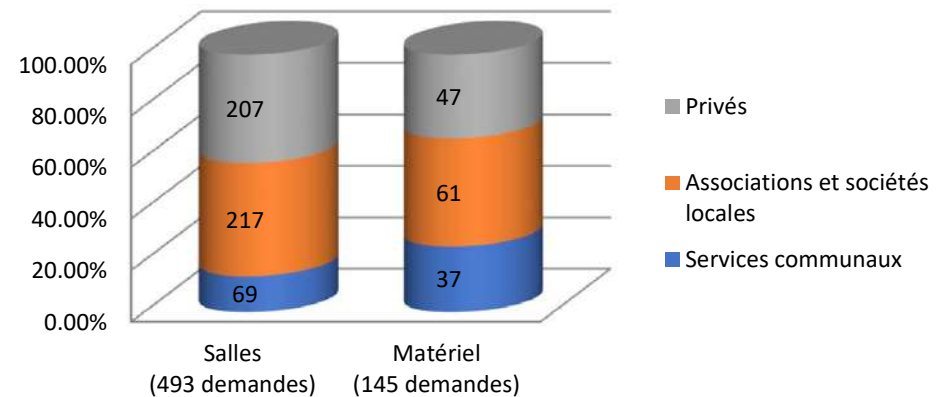
Travaux réalisés

Durant l'année écoulée, de nombreux travaux ont été réalisés en plus des travaux d'entretien courant. Il s'agit, notamment,

- des installations de systèmes de protection incendie,
- d'optimisations énergétiques (eau, chauffage, électricité),
- rénovation des WC des pavillons C, D, E de l'école Lachenal et de la salle communale,
- réfection de la toiture du préau couvert et des boiseries des façades de l'école Lachenal,
- réfection complète du couvert de la déchèterie au chemin de Braille,
- recherche et réparation de fuite sur le réseau de chauffage à distance de Lachenal,



Répartition des demandes



- de nombreuses interventions de réparations,
- sécurisation et travaux de rafraîchissement au Boléro.

Des travaux ont également été entrepris en lien avec la gestion de sinistres (infiltrations, dégâts d'eau, accidents, vandalismes, effractions, etc.). Cela implique, en plus des travaux de réparation, de la gestion administrative et un suivi minutieux de chaque cas. De par sa mission, le service collabore pleinement et de manière transversale à tous les projets stratégiques de l'administration, notamment les groupes de travail : «Place aux jeunes» piloté par la Cohésion sociale ainsi que «Plan mobilité» et «Plan climat communal» pilotés par le délégué au Développement durable.

Le service participe également aux projets du service Travaux Voirie et Espace public impactant les périmètres proches des bâtiments communaux. Il est en relation avec le service Sports et Manifestations ainsi que les partenaires associatifs, lors de l'organisation de manifestations communales ou de tout autre évènement.

Gérance et locations

Le service des locations loue ou met à disposition diverses salles ainsi que du matériel pour des événements sans but lucratif. Les réservations de locaux peuvent être ponctuelles ou régulières (notamment pour les associations locales, clubs sportifs, activités parascolaires, etc.). En collaboration avec le service Sports et Manifestations, il établit également les factures pour les locations des infrastructures du centre sportif.

Les informations utiles pour les réservations et les calendriers sont disponibles sur www.versoix.ch. Pour pouvoir effectuer une réservation, la création préalable d'un compte utilisateur est exigée.

Cette année a vu la reprise des demandes de locations avec la fin des mesures sanitaires et l'envie des personnes de se retrouver pour partager des moments conviviaux.

Les diverses prestations fournies par le service sont estimées à un total de 638 demandes de locations ponctuelles :

- 493 demandes concernent les salles polyvalentes ; dont 69 liées aux activités des services communaux, 217 pour les associations et sociétés locales et 207 pour les privés.
- 145 demandes concernent le matériel ; dont 37 liées à des manifestations communales, 61 pour les associations et sociétés locales et 47 pour les privés.

De nombreux renoncements sont également enregistrés au cours de l'année, conséquence d'un travail administratif supplémentaire :

- Salles polyvalentes : 111 annulations sur 493 demandes.
- Matériel : 25 annulations sur 145 demandes.

Les réservations régulières de locaux communaux, notamment dans les écoles, ne sont pas comprises dans ces chiffres et font l'objet d'un planning spécifique basé sur le calendrier de l'année scolaire.

De par sa mission, le service collabore pleinement et de manière transversale à tous les projets stratégiques de l'administration.



Prêt à usage associations

Le service Gérance et Ecoles établit des conventions de prêt à usage avec toutes les associations et clubs sportifs utilisant des infrastructures communales. Ces documents permettent d'une part d'officialiser et de conventionner l'utilisation des infrastructures communales, mais également de valoriser les prestations communales sous la forme de subventions en nature offertes à l'indispensable milieu associatif œuvrant sur la commune (occupation de locaux ou d'infrastructures, travaux d'entretien, frais de nettoyage, charges d'eau, d'électricité et de chauffage, etc.). Ces frais figurent ensuite sur les comptes des associations et clubs concernés et donnent une vision claire du soutien de la Commune permettant aux associations et clubs sportifs d'offrir une prestation essentielle et de qualité à la population versoisienne.

Ce travail conséquent est réalisé en collaboration avec les services de tutelle concernés : Cohésion sociale, Sports et Manifestations, Culture, Développement durable. Dans la plupart des cas, ces derniers éditent de leur côté un contrat définissant les prestations attendues en contrepartie. A ce jour, les contrats déjà édités recensent des prestations en nature valorisées à plus de CHF 1'380'000.- francs par année.

Conciergerie

Le service a terminé sa réforme organisationnelle démarrée il y a 5 ans. Dorénavant, l'activité conciergerie du service est répartie en 3 profils composant l'équipe d'un même secteur:

Les concierges responsables de secteur :

Ils garantissent le bon entretien général, la logistique et la bonne utilisation des locaux ainsi qu'aux abords du secteur d'affectation. Ils assument également la gestion de leur équipe.

Les concierges suppléants :

Ils assistent les concierges responsables de secteur dans leurs fonctions et assurent la suppléance le cas échéant.

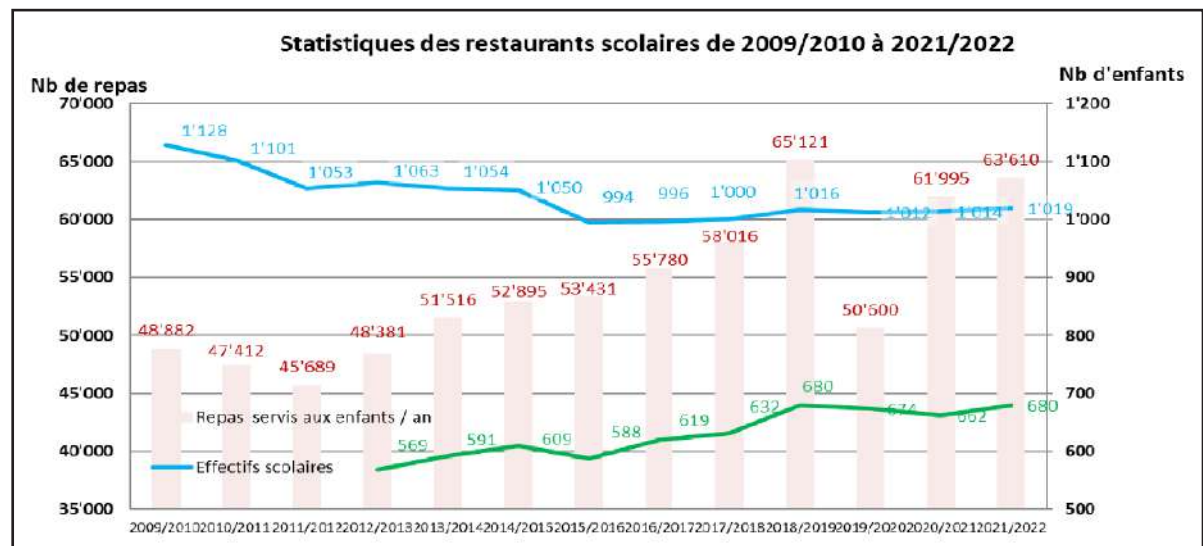
Les agents d'entretien :

Ils assurent le nettoyage et la logistique des locaux, infrastructures et abords du secteur d'affectation.

Les bâtiments publics des 3 secteurs de conciergerie sont répartis comme suit :

Le secteur Lachenal (4 personnes)

- Ecole Lachenal et préaux
- Pavillon parascolaire
- Salle communale
- Restaurant scolaire
- Bâtiments voirie (locaux voirie, pompiers, appartements)
- Villa Ricci (locaux parascolaires)
- Manifestations sur le secteur (terrain du Verger, promotions, Festichoc, etc.)



Le secteur Bon-Séjour/Ami-Argand (5 personnes)

- Ecole Bon-Séjour
- Ecole Ami-Argand
- Locaux des sociétés
- Ancienne Préfecture
- Ancienne ferme
- Restaurant scolaire (Galette Basse)
- Parking souterrain Bon-Séjour
- Ancienne Forge
- Villa Argand
- Nouveau restaurant scolaire de Bon-Séjour
- Caves de Bon-Séjour
- Ancienne école et Tourelle (salle des associations)

Le secteur Montfleury (3 personnes)

- Ecole Montfleury 1
- Ecole Montfleury 2
- RADIS
- Garderie Montfleury
- Parking Montfleury

Restaurants scolaires

Sans surprise, nous avons retrouvé pour l'année 2021-2022 les chiffres d'avant Covid avec 63'610 repas servis pour 680 enfants inscrits au parascolaire.

L'année scolaire 2022-2023 enregistre, à l'automne 2022, une augmentation de + 13.3%, chiffre correspondant à la moyenne cantonale relevée par le GIAP, bien au-delà des 6 à 8% usuels.

Cette augmentation est répartie de la manière suivante dans les différents réfectoires :

- Lachenal + 30%
- Bon-Séjour (écoles Ami-Argand et Bon-Séjour) et Radis (école de Montfleury) + 8%
- Galette (écoles Ami-Argand et Bon-Séjour) = stable

AIMP

Le contrat avec le fournisseur actuel, Novae-Restauracion, arrivant à échéance à la fin de l'année scolaire 2022-2023, une nouvelle procédure AIMP (Accord international sur les marchés publics) est en cours.



Un prestataire a été mandaté pour accompagner cette démarche et un comité d'évaluation a été nommé. Il est composé du chef du service Gérance et Ecoles, de la responsable des restaurants scolaires, d'une coordinatrice restaurants scolaires, du délégué communal au Développement durable, de la Conseillère administrative déléguée, d'un Conseiller municipal membre de la commission dont dépend le service et d'une représentante de l'Association des parents d'élèves des écoles primaires de Versoix (APEV).

Au terme de la procédure, un nouveau contrat, d'une durée de 5 ans, sera signé avec l'entreprise qui aura été retenue. Il entrera en force de la rentrée scolaire 2022-2023 .

Développement durable aux restaurants scolaires

L'équipe des restaurants scolaires poursuit son engagement en faveur du développement durable en collaborant notamment avec Novae-Restoration sur la quantité des restes de nourriture. Cela permet au fournisseur d'essayer d'adapter ses menus ou ses quantités afin de limiter la production de déchets.

En relation avec la procédure AIMP mentionnée, de nombreuses améliorations seront exigées du prochain partenaire fournisseur de repas. Il s'agit notamment de la labellisation GRTA (Genève Région Terre Avenir) permettant de privilégier des produits locaux de qualité et de saison, favorisant ainsi les circuits courts entre les producteurs et l'assiette des enfants.

Locaux

L'augmentation de fréquentation des réfectoires demande tant des adaptations au niveau des locaux et du matériel qu'au niveau de l'effectif du personnel. A Lachenal, l'augmentation de 30% a impliqué l'achat d'un deuxième four, de la vaisselle, et l'engagement d'une personne supplémentaire à 2h/jour pour soutenir l'équipe en place. L'ouverture complète de la salle communale s'impose pour respecter la limite de capacité autorisée par la police cantonale du feu. Cette dernière décision a un impact direct sur les locations et les manifestations communales. Des coordinations sont organisées pour permettre à chaque service d'assurer ces prestations.

Il ne reste donc plus beaucoup de marge au niveau de la disponibilité des bâtiments et il est à craindre que cela ne pose problème dans le futur au vu des constructions prévues sur le territoire communal. En effet ces nouvelles habitations devraient faire augmenter le nombre d'enfants fréquentant les restaurants scolaires. La commune s'engage à trouver les solutions les plus adéquates dans les meilleurs délais.

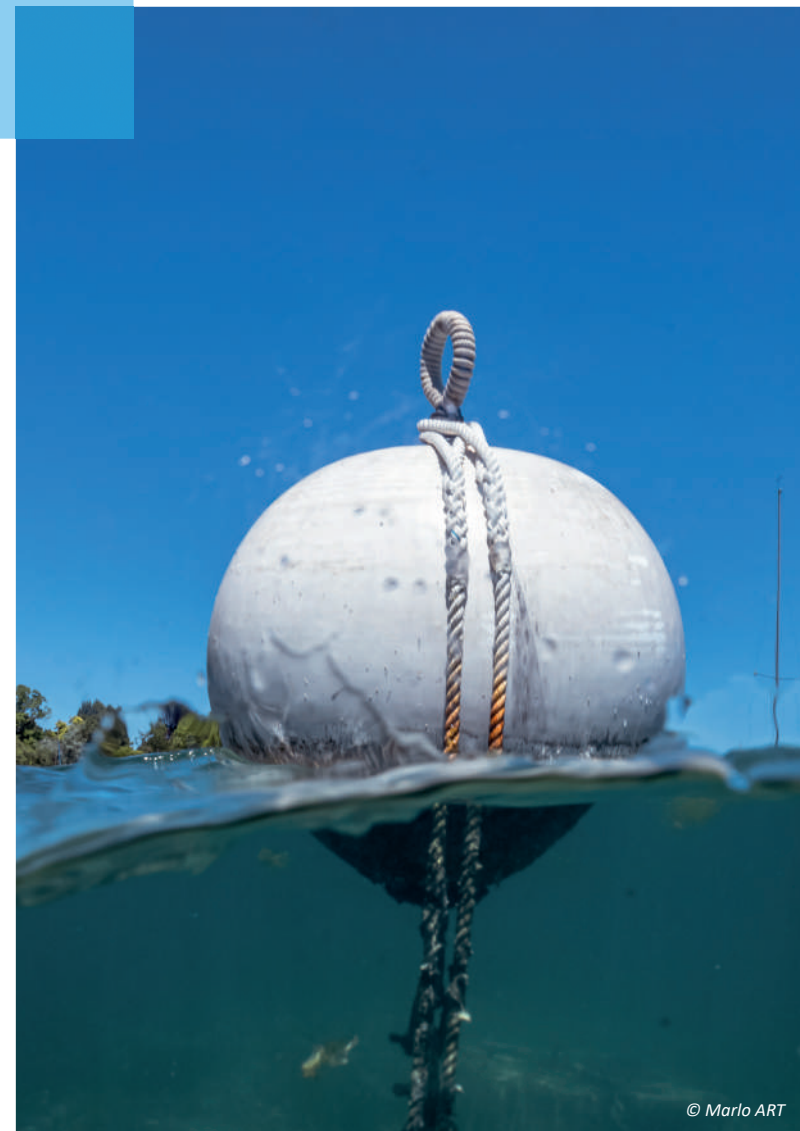
Sobriété énergétique

L'importance du suivi et de l'optimisation des consommations d'énergie des bâtiments communaux exige de nombreuses ressources tant en terme de compétence que de ressources financières. Le service en charge de cette prestation œuvre au mieux dans la limite de ses possibilités. Des partenariats avec des ingénieurs conseils en énergie permettent actuellement de

répondre aux exigences, mais le développement de ces prestations est en réflexion afin de pouvoir répondre aux nombreux défis à venir.

Au vu des recommandations et des nouvelles lois sur l'énergie, de nombreux travaux d'optimisation permettent de contribuer à la politique de sobriété énergétique nécessaire et exigée. Ces travaux comprennent notamment :

- des abaissements de température et l'optimisation d'horaires de chauffage,
- la réduction d'éclairages extérieurs,
- la modification des éclairages des bâtiments en remplaçant les éclairages par du led,
- l'installation de détecteurs de présences,
- la programmation d'horaires d'extinction de lumières,
- l'installation de robinets à coupure automatique,
- une réflexion d'optimisation/mutualisation d'espaces communaux,
- la sensibilisation des utilisateurs à l'économie d'énergie.



Finances et comptabilité



© Marlo ART

Le service est composé de cinq personnes et assume la tenue de la comptabilité de la commune et, plus largement de sa gestion financière. Plus concrètement, les collaborateurs du service gèrent l'enregistrement et le paiement des factures des fournisseurs, la facturation des taxes et autres prestations fournies par la Mairie et enregistre l'ensemble des mouvements financiers dans la comptabilité. Ces activités nécessitent une collaboration constante avec l'ensemble des services de la Mairie.

En marge de la comptabilité, le service gère également la taxe professionnelle communale, qui inclut principalement l'envoi et le contrôle des déclarations et la tenue du rôle des contribuables tout au long de l'année.

En matière de gestion financière, le service doit garantir la trésorerie nécessaire aux activités de la commune et intervient de façon transversale dans les projets menés par l'administration. Il est également responsable de la coordination du processus budgétaire et des différentes planifications financières (plan des investissements, plan financier quadriennal).

Comptes annuels 2022

En octobre 2021, dans son message accompagnant le projet de budget 2022, le Conseil administratif faisait part au Conseil municipal de prévisions fiscales en forte baisse. Ces annonces pessimistes l'avaient obligé à demander aux services de l'ad-

ministration de procéder à des économies de charges pour le budget en cours d'exercice et à venir. Dans ces conditions, le Conseil administratif présentait un budget déficitaire pour la quatrième année consécutive.

Depuis, les comptes 2021 ont démontré que ces prévisions étaient bien en-deçà du résultat et les estimations de l'Etat reçues en cours d'année 2022 allaient dans le même sens. Ainsi, ces prévisions étaient encore bien inférieures aux revenus fiscaux comptabilisés dans les comptes. Avec CHF 38.5 mio de recettes fiscales enregistrés, les comptes 2022 affichent un excédent de revenus de CHF 9.1 mio.

Bien entendu, un tel résultat est stricto sensu positif pour les finances de la commune. Ainsi l'autofinancement se monte à CHF 14 mio, et permet de financer intégralement les investissements de l'année (CHF 5.9 mio), tout en laissant un excédent de financement de CHF 8.1 mio. A l'aube de projets d'envergure, tel que la rénovation de l'école de Montfleury 1, la mise en œuvre du plan climat et le soutien aux seniors, voire d'autres projets à venir encore en gestation, et dans un contexte de taux d'intérêts en hausse où les avoirs en banque ne sont plus frappés de taux d'intérêts négatifs, un tel résultat permet de prévoir plus sereinement le financement de futurs investissements et des ressources humaines nécessaires pour les réaliser.



En définitive ce résultat « record » démontre une nouvelle fois que la gestion financière d'une collectivité publique demeure toujours complexe.

Cependant, ce résultat pose aussi un certain nombre de questions. La première est de comprendre d'où vient cette manne providentielle. L'ampleur des arriérés d'impôts est une partie de la réponse. De plus pour l'année courante, on note une augmentation significative de l'impôt sur les bénéficiaires des personnes morales, l'impôt à la source et le fonds de péréquation financière intercommunale.

Toutefois, il est à supposer que Versoix, tout comme l'Etat de Genève et probablement la majorité des communes genevoises, profite sans nul doute des bénéficiaires records des entreprises de négoce de matières premières installées dans le canton. Ces dernières ont réalisé des profits sans précédent grâce à la volatilité des marchés mondiaux, conséquence de la guerre en Ukraine, sans que la réforme fiscale RFFA ne les impressionne outre mesure.

La seconde question est celle de la récurrence ou non de tels revenus supplémentaires. La prudence doit nous rendre attentifs au fait qu'il s'agit d'un exercice exceptionnel, dû à une conjoncture particulière. La situation au niveau mondial reste plus qu'instable et personne ne peut présager de l'évolution géopolitique, économique, sociale et environnementale mondiale.

La troisième question est celle de l'utilisation de ce bénéfice record. Plusieurs pistes sont envisageables telles qu'un renforcement des investissements, une réduction de la dette, une aide supplémentaire aux plus démunis, et une consolidation des moyens pour mettre en œuvre la transition énergétique

ou encore l'achat de terrains contribuant à augmenter le patrimoine financier communal. Le Conseil administratif ne manquera pas de revenir vers le Conseil municipal avec des propositions, après analyse.

En définitive ce résultat « record » démontre une nouvelle fois que la gestion financière d'une collectivité publique demeure toujours complexe, dans un contexte en évolution constante. La volatilité des revenus fiscaux donne régulièrement le sentiment d'une imprévisibilité chronique. De plus, cette instabilité fiscale tend souvent à cacher la très bonne gestion budgétaire effectuée par les services de l'administration. L'année 2022 le démontre une fois de plus, puisque les charges sous gestion des services demeurent inférieures au budget, malgré une hausse des prix dans de nombreux domaines. Le Conseil administratif en profite pour remercier le travail conséquent des services communaux qui parviennent à contrôler les budgets et maîtriser les charges.

L'irrégularité des revenus fiscaux s'explique essentiellement par l'amplitude des correctifs d'impôts des exercices fiscaux antérieurs. Ces derniers représentent plus de CHF 5 mio sur les CHF 8.9 mio de revenus fiscaux excédentaires. Ceci est inhérent au système fiscal postnumerando qui est appliqué dans tous les cantons suisses. Les revenus fiscaux de l'année reposent en grande partie sur des estimations, qui peuvent s'avérer très inexacts par rapport au résultat final, une fois toutes les déclarations fiscales taxées.



© Marlo ART

Les résultats financiers de la commune, qui reposent à 80% sur la fiscalité, ne peuvent donc s'apprécier sur un seul exercice, au risque d'en tirer des conclusions hâtives. Il est donc primordial de ne pas se focaliser sur un exercice particulier d'une année, qu'elle soit bonne ou mauvaise, mais bien d'avoir une vue d'ensemble sur plusieurs années et d'en tirer, si tant est qu'il est possible, des tendances.

Pour conclure, le Conseil administratif se réjouit de ce bouclage des comptes 2022 largement positif et assure du bon usage qui sera fait de ce bénéfice exceptionnel. Il tient cependant à relever le caractère imprévu de cette situation et restera lucide face aux budgets de ces prochaines années. Il ne préconise nullement de baisser le taux de centime additionnel dans l'immédiat, ni d'augmenter les charges de fonctionnement de manière inconsidérée. Les priorités doivent clairement s'inscrire dans la voie tracée par le programme de la législature communale 2020-2025, à savoir une ville inclusive, attractive et durable, et l'amélioration de notre marge d'autofinancement permettra aux autorités communales de dynamiser les importants investissements attendus

• Bilan au 31 décembre 2022.....	82
• Compte de résultats.....	83
• Compte des investissements	84
• Flux de trésorerie.....	85



© Marlo ART

Police municipale



**Un QR Code sur
votre pare-brise?**

**C'est peut-être
une amende!**



Ville de
Versoix

Plus d'informations?
www.versoix.ch ou scannez-moi



Le service est composé d'un Sergent-major chef de poste, d'un Sergent remplaçant du chef de poste et de quatre appointés. Deux contrôleurs du stationnement viennent compléter le personnel de ligne.

La charge administrative est assurée par deux secrétaires, qui sont chargées également de la logistique de 15 personnes de la patrouille scolaire.

Le service assure une présence du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00. Tous les samedis un agent est présent de 08h00 à 16h00.

En période estivale, des patrouilles sont effectuées jusqu'à 22h00 pour garantir un service de proximité visant la lutte contre la petite criminalité et les incivilités. Lors de cette période, une présence policière est assurée tous les dimanches de 11h00 à 15h00 afin de contrôler le stationnement illicite aux abords des aires de délasserment de la ville, des plages, du centre sportif, et de la cabane des bûcherons mais également pour permettre de créer un contact avec les estivants.

Contrôle du stationnement : mise en production du QR code

Le 23 novembre 2020, le Conseil municipal vote un crédit de CHF 74'000.- visant à la mise en œuvre d'un système de gestion digitalisée des amendes d'ordre. Le système permet de n'apposer plus qu'un seul fichet sur le véhicule contrevenant aux règles du stationnement et de coder le fichet avec les éléments pertinents, soit l'infraction et le véhicule concerné.

Pour le policier, le codage est simplifié par l'utilisation d'un smartphone. Pour le contrevenant, la lecture du fichet passe également par un smartphone, lequel permet d'accéder à un portail internet où l'amende peut être payée ou contestée.

Après le vote du Conseil municipal, le projet a vécu plusieurs évolutions, en particulier la transformation du projet en projet cantonal en collaboration avec le service des Contraventions. Ce développement a permis de réduire les montants d'investissements à la charge de la commune mais a par contre nécessité un temps de maturation, de nombreux services devant collaborer à sa mise en œuvre.

Au final, l'application et la gestion des amendes sont réalisées grâce à ce système depuis le mois de mai 2022. La transition de l'ancien système au nouveau fait l'objet de nombreuses communications et d'une aide à la population. Le changement est favorablement accueilli par les usagers, l'accès au système de paiement en ligne facilitant grandement le règlement de l'amende.

Depuis la mise en service de l'application, 3311 amendes ont été délivrées (en 2022) sous cette nouvelle forme. Le taux d'encaissement progresse, grâce à la simplification du mode de paiement en ligne, via le portail amendes.ge.ch.

Travail en réseau

Le travail en réseau avec les différents acteurs en contact avec la jeunesse connaît un essor avec la participation de la Police municipale dans le cadre du dispositif « Places aux jeunes ». Celui-ci a pour but de permettre aux jeunes Versois, de proposer et de réaliser des projets afin d'améliorer le vivre-ensemble dans les espaces publics. Ainsi le 8 octobre, des jeunes assistent à la deuxième édition du forum des jeunes, pour connaître les projets en cours, encourager leur participation et formuler de nouvelles idées.

Côté aînés, le service de la Police municipale participe aux diverses rencontres organisées avec les associations communales en jouant un rôle prépondérant dans le cadre de la prévention. En parallèle, diverses campagnes de prévention ont vu le jour durant l'année, touchant principalement aux volets de la cybercriminalité, à la prévention des cambriolages mais aussi à la prévention vélo pour les jeunes et les adultes. La Police municipale a participé pour la seconde fois, à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de la commune. Les participants ont eu la possibilité de parcourir les divers stands d'informations qui présentaient différentes prestations offertes par les services communaux et les associations locales.

Police cantonale, Police des transports, TPG

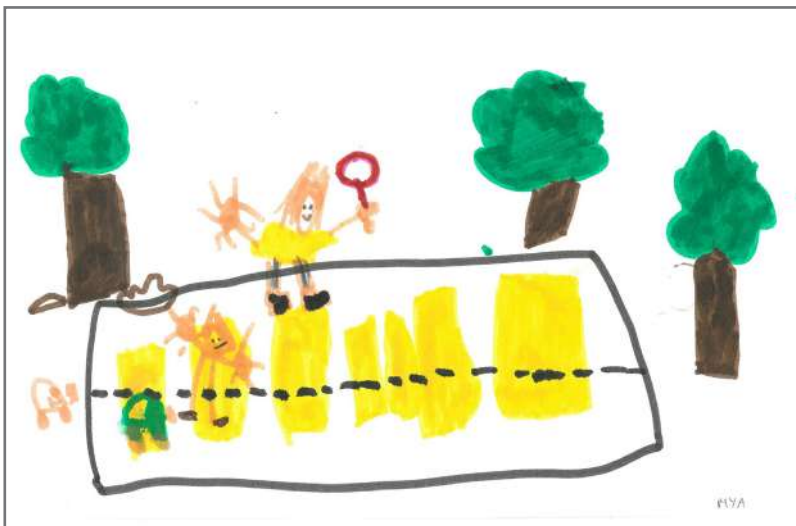
Afin de coordonner les actions sur le terrain, le service de la Police municipale partage avec la Police cantonale les informations récoltées auprès de la population. Cette étroite collaboration permet de prévenir les délits en procédant à des contrôles d'identité et en menant préventivement des actions ponctuelles ou ciblées sur les phénomènes émergents. Des contrôles de circulation sont effectués afin de lutter contre les différentes infractions routières.

Des opérations PrédiRe (Prévention, Dissuasion, Répression) au nombre de 29 sont planifiées lors des rentrées scolaires. Ces actions ont pour but de sensibiliser ou verbaliser les usagers de la route face à leur comportement. Des points de contact sont également organisés avec les Transports publics genevois, dans le cadre des contrôles effectués sur les arrêts de bus de la commune.

Procédures pénales

Principalement instruites pour des infractions à la loi sur les étrangers et l'intégration, les affaires pénales et judiciaires ne font cependant pas l'objet de remarques ou de demandes de complément d'information de la part du ministère public.

Afin d'assurer un maximum de sécurité routière, une quarantaine de contrôles de circulation préventifs ou répressifs sont mis en place sur les divers axes routiers de la commune.



Un accent particulier, portant sur les zones à vitesse réduite (20 et 30 km/h) est déployé afin que les usagers de la route respectent les vitesses autorisées. A cela vient s'ajouter le contrôle des rentrées scolaires aux abords des écoles. Afin de permettre le travail des spécialistes et d'assurer la sécurité des différents intervenants, le service est entièrement mobilisé lors d'événements de forte gravité tels que les accidents de la circulation, ou lors d'incendies. Dans ces cas, la Police municipale gère les fermetures des axes routiers et les déviations et se charge de fluidifier le trafic, tout en renseignant les usagers de la route.

Tous les samedis, un agent est présent afin d'assurer le bon déroulement du marché de Versoix Centre-Ville. Il s'occupe de l'ouverture et la fermeture de la place, assure la sécurité et veille au respect des règles sanitaires en vigueur, tout en restant vigilant sur le stationnement illicite.

Conformément à La loi sur les procédés de réclame, la Police municipale gère une quinzaine de demandes par année. Elle traite le dossier et assure le lien entre le requérant et le Conseil administratif qui prend la décision finale concernant la demande. Elle administre aussi les demandes d'utilisation de l'espace public, telles que les tenues de stands d'information, la vente de pâtisseries par les écoles, les étals de commerçants ainsi que les terrasses sur le domaine public. Pour finir, en collaboration avec le service des Sports et manifestations ainsi que la voirie, la Police municipale assiste une vingtaine d'organismes dans la mise en place de leurs événements. Cette année a été

La patrouille scolaire est présente quatre fois par jour au moment où les élèves rejoignent ou quittent les établissements scolaires.

marquée par la reprise des manifestations de grande envergure qui avaient été mises en suspens suite aux restrictions sanitaires liées au Covid.

Visite de la patrouille scolaire dans les classes de 1P et 2P des écoles de Versoix

Vous les croisez souvent, que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste. Ce sont les 14 personnes qui sont réparties sur les 9 passages piétons situés aux abords des écoles.

La patrouille scolaire est présente quatre fois par jour au moment où les élèves rejoignent ou quittent les établissements scolaires, quels que soient les aléas de la météo.

Cette année, la patrouille a partagé un peu de son temps avec les 260 élèves des classes élémentaires 1P et 2P qui ont été ravis d'accueillir la Police municipale dans leurs écoles respectives.

Cette visite dans les classes poursuivait plusieurs objectifs :

- D'une part, les enfants qui sont au début de leur cursus scolaire ont un contact privilégié avec la patrouille scolaire qui les accompagne tout au long de l'année,
- D'autre part, il est important de sensibiliser les enfants aux dangers de la route dès le plus jeune âge.

Grâce à ce moment de partage, un lien social se noue, le dialogue se crée et des questions sont posées par les enfants auxquels il est répondu sur-le-champ.

Cette rencontre permet de valoriser le travail de la patrouille scolaire qui participe activement à la sécurisation des chemins qui mènent aux écoles.

Sécurité privée : missions données sur la commune à deux sociétés privées externes

Afin de compléter la prestation sécuritaire fournie par la Police municipale, la Ville de Versoix mandate deux sociétés de sécurité privée.

Placées sous la responsabilité opérationnelle du chef de la Police municipale, celles-ci sont chargées de la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que des lieux d'accès au public.

Plusieurs fois par an, des séances de coordination sont organisées afin d'analyser la situation et ainsi procéder au réajustement des prestations en fonction des constats effectués dans les différents lieux surveillés.

Les points prioritaires tels que les gares, le centre-ville, les plages, les écoles et les parkings bénéficient d'une attention particulière.



Sapeurs-pompiers volontaires



Au 31 décembre 2022, la compagnie est composée de 35 sapeurs-pompiers, dont 4 femmes et 3 nouveaux arrivants. L'Etat-Major regroupe un commandant, 3 officiers, un fourrier et un sergent-major. Il s'est réuni lors de 9 séances mensuelles afin de régler les affaires courantes de la compagnie.

Formation

- 8 exercices de section
- 8 exercices pour les porteurs d'appareil respiratoire
- 8 exercices pour le groupe antichute
- 4 cours de cadres
- 1 contrôle des bornes hydrantes réparti sur 2 matinées

Ces exercices représentent 1'332 heures pendant cette année (contre 1'402 en 2021).

Au centre de formation de l'OCCPAM, différents cours ont été suivis pour la formation de base, l'école de protection respiratoire, les cours de feux bleus, ou le cours de tronçonneuse.

2 personnes suivent l'école de sous-officier, et une l'école de commandants de compagnie.

321 heures de formation ont ainsi été effectuées durant l'année.

Interventions pour les sapeurs-pompiers volontaires de Versoix

43 interventions en 2022 (contre 57 en 2021).

Les interventions sont réparties selon les critères suivants

- Animaux : 9 interventions
- Déblaiement routes : 7 interventions
- Divers + Technique : 4 interventions
- Fumée : 1 intervention
- Incendie : 9 interventions
- Inondation : 12 interventions
- Prévention : 1 intervention

Toutes ces interventions représentent 372 heures sur l'année (contre 848 en 2020).



Office de protection civile de Valavran



L'Office régional de protection civile, situé à Genthod, est géré par un Major assisté d'une secrétaire. Un Capitaine suppléant est confirmé à ce poste par les Magistrats du Groupement en mars 2022. Actuellement, l'Etat-Major compte 19 collaborateurs.

L'Office s'occupe des travaux administratifs ainsi que de la tenue de la comptabilité générale du groupement.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- la formation des cadres,
- l'entretien du matériel et des constructions,
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires,
- l'information aux autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

En plus de ses activités permanentes, elle a été engagée :

- au centre de vaccination de Joinville durant le mois de mars
- de mars à juillet dans le cadre de l'engagement Hospitium

Ses effectifs peuvent être évalués comme suit :

- population de l'ensemble du groupement : 38'713 habitants
- effectif actuel des astreints du groupement : 173 personnes

Total des cours accomplis : 1634 jours effectués

- Cours de répétition : 774 jours cumulés
- Cours de Cadres : 78 jours cumulés
- Rapports Etat-major : 76 jours cumulés
- Heures isolées (jours) : 62 jours cumulés
- Engagement Cata : 644 jours cumulés

Les cours des divers services :

- cours Constructions CR au printemps et à l'automne
- cours Assistance CPA (contrôle périodique des abris)
- cours Appui printemps et automne avec diverses réalisations d'aménagements
- cours PBC (protection des biens culturels) – Visite de la collection de lampes Argand
- cours Télématique (sirènes mobiles/Refresh Polycom) et support au suivi pour notre structure IT
- cours Matériel (inventaire / maintien en pleine valeur et finalisation du système code-barres).

Fondations communales

Membres au 31 décembre 2022

Fondation communale de Versoix-Samuel May

Président du Conseil de Fondation : Daniel Ricci

Vice-Président du Conseil de Fondation : Marcel Croubalian,

Secrétaire : Antoine Droin

Conseillère administrative déléguée : Jolanka Tchamkerten

Membres nommés par le Conseil municipal : David Cuinier, Huseyin Enhas, Lisa Merz

Membres nommés par le Conseil administratif : Marcel Croubalian, Antoine Droin, Loïc Fuhrer, Daniel Ricci, Alberto Susini

Fondation communale de Versoix pour la petite enfance (EVE)

Présidente du Conseil de Fondation : Laetitia Monnot-Crespi

Vice-Président : Eric Tamone

Secrétaire : Tania Flückiger

Conseillère administrative déléguée : Ornella Enhas

Membres nommés par le Conseil municipal : Jean Philippe Guillermin, Laetitia Monnot-Crespi, Nathalie Koné, Meral Yilmaz

Membre nommé par le Conseil administratif : Eric Tamone

Représentante du personnel : Luisa Sicuranza

Représentants des parents : Marie Balomenos, Tania Flückiger

Adjointes pédagogiques : Nathalie Koné, Meral Yilmaz

Directeur des établissements : Daniele Barbagallo

Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix

Président du Conseil de Fondation : Yves Richard

Conseillère administrative déléguée : Ornella Enhas

Vice-Présidente : Christine Ricci

Secrétaire : Alain Riat

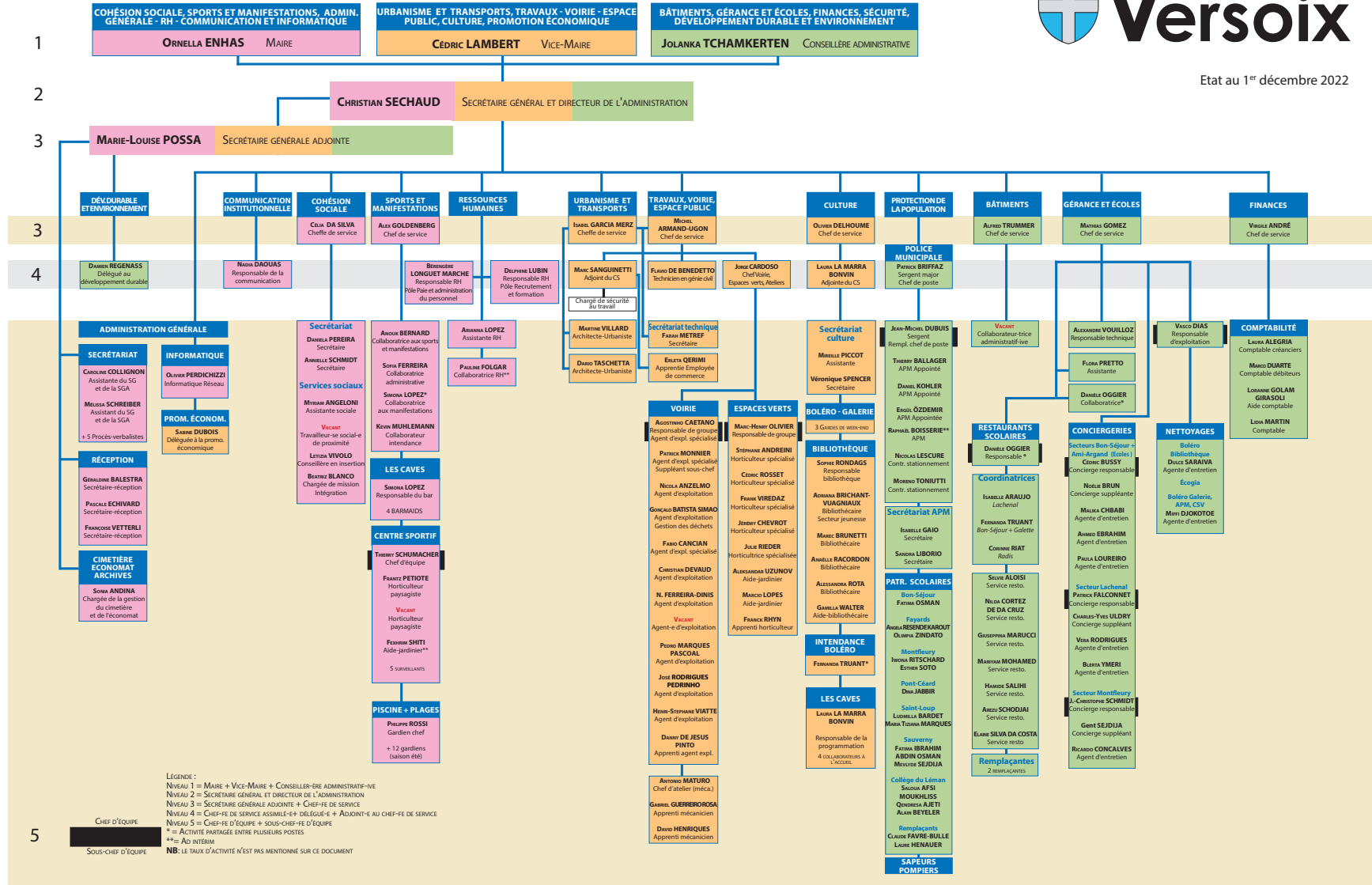
Membres nommés par le Conseil municipal : Muriel de Terwangne, Patrice Marro, Alain Riat, Florence Ryser

Membres nommés par le Conseil administratif : Christine Ricci, Yves Richard, Irène Renfer, Cédric Zürn

Organigramme de la Mairie de Versoix | Décembre 2022



Etat au 1^{er} décembre 2022



BILAN AU 31.12.2022

	31.12.2021	31.12.2022	
1	ACTIF	138'436'798	148'241'427
10	PATRIMOINE FINANCIER	74'965'686	83'767'810
100	Disponibilités et placements à court terme	4'769'853	6'025'207
101	Créances	14'547'849	21'528'833
102	Placements financiers à court terme	824	
104	Actifs de régularisation	1'743'954	1'736'260
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	23'585	23'585
107	Placements financiers	830'270	928'606
108	Immobilisations corporelles PF	52'273'031	52'749'000
109	Créances envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	776'320	776'320
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	63'471'112	64'473'617
140	Immobilisations corporelles du PA	54'175'759	54'828'188
142	Immobilisations incorporelles	138'403	293'729
144	Prêts	757'000	674'000
145	Participations, capital social	5'670'200	5'636'900
146	Subventions d'investissements	2'729'749	3'040'800
2	PASSIF	138'436'798	148'241'427
20	CAPITAUX DE TIERS	57'263'380	57'923'513
200	Engagements courants	1'990'545	2'622'882
201	Engagements financiers à court terme	6'000'000	6'000'000
204	Passifs de régularisation	848'345	846'963
205	Provisions à court terme	2'842'949	2'888'829
206	Engagements financiers à long terme	44'000'000	44'000'000
208	Provisions à long terme	11'880	
209	Engagements envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	1'569'661	1'564'839
29	CAPITAL PROPRE	81'173'418	90'317'914
291	Fonds enregistrés comme capital propre	171'807	48'775
299	Excédent du bilan	81'001'611	90'269'139

COMPTE DE RÉSULTATS

	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart CO/BU	
3 Charges d'exploitation	39'408'457	41'333'613	40'972'056	-361'557	-0.9%
30 Charges de personnel	13'959'563	14'426'930	13'550'570	-876'360	-6.1%
31 Biens, services et autres charges d'exploitations	8'306'788	9'431'480	10'254'722	823'242	8.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	4'858'345	5'101'043	4'621'272	-479'771	-9.4%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	78	-	78	78	
36 Charges de transfert	12'278'162	12'374'160	12'538'395	164'235	1.3%
37 Subventions redistribuées	5'521	-	7'019	7'019	
4 Revenus d'exploitation	39'065'963	36'996'303	45'958'159	8'961'856	24.2%
40 Revenus fiscaux	32'269'679	29'565'860	38'519'500	8'953'640	30.3%
42 Taxes	1'859'685	1'843'250	2'159'931	316'681	17.2%
43 Revenus divers	64'754	6'200	26'812	20'612	332.5%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-	-	-	-	
46 Revenus de transfert	4'866'324	5'580'993	5'244'898	-336'095	-6.0%
47 Subventions à redistribuer	5'521	0	7'019	7'019	
Résultat d'exploitation	-342'494	-4'337'310	4'986'103	9'323'413	215.0%
34 Charges financières	651'863	660'000	897'728	237'728	36.0%
44 Revenus financiers	3'881'559	3'621'130	5'056'121	1'434'991	39.6%
Résultat financier	3'229'696	2'961'130	4'158'393	1'197'263	40.4%
RESULTAT OPERATIONNEL	2'887'202	-1'376'180	9'144'496	10'520'676	764.5%
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-	-	
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	2'887'202	-1'376'180	9'144'496	10'520'676	764.5%
Résultat de l'exercice	2'887'202	-1'376'180	9'144'496	10'520'676	
Amortissements du patrimoine administratif	5'008'994	5'268'375	4'786'625	-481'750	
Attributions aux fonds et financements spéciaux	78	-	78	78	
Prélèvements sur les fonds et financem. spéciaux	-	-	-	-	
AUTOFINANCEMENT	7'896'274	3'892'195	13'931'199	10'039'004	257.9%

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Ecart CO/BU
50 Immobilisations corporelles	6'770'182	6'440'000	5'506'059	-933'941
500 Terrains non bâtis	482'534	1'585'000	739'843	-845'158
501 Routes / voies de communication	3'358'947	2'075'000	2'534'498	459'498
502 Aménagement des eaux	192'241	-	-	-
503 Autres ouvrages de génie civil	943'415	1'200'000	719'491	-480'509
504 Terrains bâtis	1'602'378	1'200'000	1'467'291	267'291
506 Biens meubles	61'517	300'000	4'233	-295'767
509 Autres immobilisations corporelles	129'150	80'000	40'704	-39'296
52 Immobilisations incorporelles	59'758	272'000	160'323	-111'677
520 Logiciels	5'948	35'000	19'037	-15'963
529 Autres immobilisations incorporelles	53'810	237'000	141'286	-95'714
56 Subventions d'investissements propres	887'162	500'500	443'104	-57'396
562 Subvent. aux communes et syndicats intercommunaux	887'162	500'500	443'104	-57'396
Total dépenses d'investissement	7'717'102	7'212'500	6'109'486	-1'103'014
61 Remboursements	87'500	-	-	-
63 Subventions d'investissements acquises	212'720	250'000	237'356	-12'644
64 Remboursement de prêts	83'000	83'000	83'000	-
Total recettes d'investissement	383'220	333'000	320'356	-12'644
INVESTISSEMENTS NETS	7'333'882	6'879'500	5'789'130	-1'090'370
Résultat de l'exercice	2'887'202	-1'376'180	9'144'496	10'520'676
Amortissements du patrimoine administratif	5'008'994	5'268'375	4'786'625	-481'750
Attributions aux fonds et financements spéciaux	78	-	78	78
Prélèvements sur les fonds et financem. spéciaux	-	-	-	-
AUTOFINANCEMENT	7'896'274	3'892'195	13'931'199	10'039'004
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	562'392	-2'987'305	8'142'069	11'129'374

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Comptes 2021	Comptes 2022
Résultat total du compte de résultats	2'887'202	9'144'496
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	4'975'694	4'753'325
+ Amortissement des prêts et participations du PA	33'300	33'300
- Augmentation / + diminution des créances	2'484'839	-6'980'984
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-645'419	7'694
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-7'711	-492'035
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	160'332	632'337
+ Augmentation / - diminution des provisions	-97'479	34'000
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-37'567	-1'382
+ Augmentations / - prélèvements pour les financ./fonds spéciaux	5'009	-4'822
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	9'758'200	7'125'929
+ Remboursement des tiers	87'500	0
+ Subventions acquises	212'720	237'356
+ Remboursements des prêts et de participations	83'000	83'000
Recettes d'investissement avec influence sur les liquidités	383'220	320'356
- Immobilisations corporelles	-6'770'182	-5'506'059
- Immobilisations incorporelles	-946'920	-603'427
Dépenses d'investissements avec influence sur les liquidités	-7'717'102	-6'109'486
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement du PA	-7'333'882	-5'789'130
+/- Variation des placements financiers à court terme (PF)	-824	824
- Investissements dans le patrimoine financier	-169'181	-82'269
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement du PF	-170'005	-81'445
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-7'503'887	-5'870'575
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-5'000'000	-
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	5'000'000	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-	-
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	2'254'313	1'255'354
Liquidités et placements à court terme au 01.01.2022	2'515'541	4'769'853
Liquidités et placements à court terme au 31.12.2022	4'769'853	6'025'207
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	2'254'313	1'255'354



Loïc Marton

Loïc Marton réside à Versoix depuis 3 ans. Ce Français, originaire d'Annecy est âgé de 32 ans et est passionné de création visuelle depuis l'adolescence. C'est d'ailleurs à l'occasion de l'écriture d'une pièce de théâtre, à 14 ans, qu'il choisit son nom d'artiste **Marlo ART**.

Il fonde alors « Junior-association » qui a pour but la promotion culturelle auprès des jeunes. A sa majorité, l'association devient une compagnie de théâtre dont il est à la fois président et metteur en scène.

En parallèle, il découvre les métiers liés à l'image, notamment grâce à un stage dans le milieu du cinéma. Il poursuit alors une formation et obtient le diplôme de Projectionniste. Son maître de stage, photographe passionné, lui apprend les techniques photographiques argentiques.

Loïc déménage à Paris et y suit une formation de réalisateur au sein du Conservatoire Libre du Cinéma. Son appétit pour l'image est toujours plus présent.

Pendant quelques années, il poursuit sa carrière comme journaliste reporter d'images pour le compte de plusieurs médias et Web-médias français. Cette activité lui permet de sillonner l'Europe. C'est sur l'un des projets qui lui est confié qu'il rencontre une Versoisienne et qu'il décide de déposer ses valises sur Versoix, quelques jours seulement avant le début de la crise sanitaire du Covid, en mars 2020.

Malgré les restrictions sanitaires, il réalise un court-métrage dans le cadre du « Nikon Film Festival » et du « Paris Film Art Festival ». Durant cette même période, il épouse sa compagne et s'intègre complètement à la vie versoisienne, dont il couvre, bénévolement et de sa propre initiative, de nombreux événements.

C'est d'ailleurs grâce à ses balades au bord du lac et dans les forêts et les bois de Versoix qu'il prend goût à la photographie animalière (thème d'illustration principal de ce document). En tenue de camouflage ou à l'affût, Loïc connaît tous les recoins de la commune et les habitudes de la faune locale qu'il ne perd jamais l'occasion d'immortaliser.

Tout récemment, il a repris la photographie studio, que ce soit dans le cadre de shooting d'animaux de compagnie, de mode ou encore dans un style « glamour ». Bien plus qu'une passion, la photographie est une partie intégrante de son existence.

Dernièrement, il a accompli des formations achevées avec succès par plusieurs certifications (Photoshop, Illustrator, After-Effect, Community Management, etc.).

Il a comme objectif de trouver un emploi fixe à temps partiel, dans son domaine de prédilection qu'est le visuel, afin de se donner l'immense privilège d'ouvrir un studio photographique fixe à Versoix, accessible à toutes et tous mais aussi, de reprendre la création audiovisuelle prochainement avec comme projet la création d'un documentaire.



www.marloart.ch



[@marloart.ch](https://www.facebook.com/marloart.ch)



[@marloart_ch](https://twitter.com/marloart_ch)



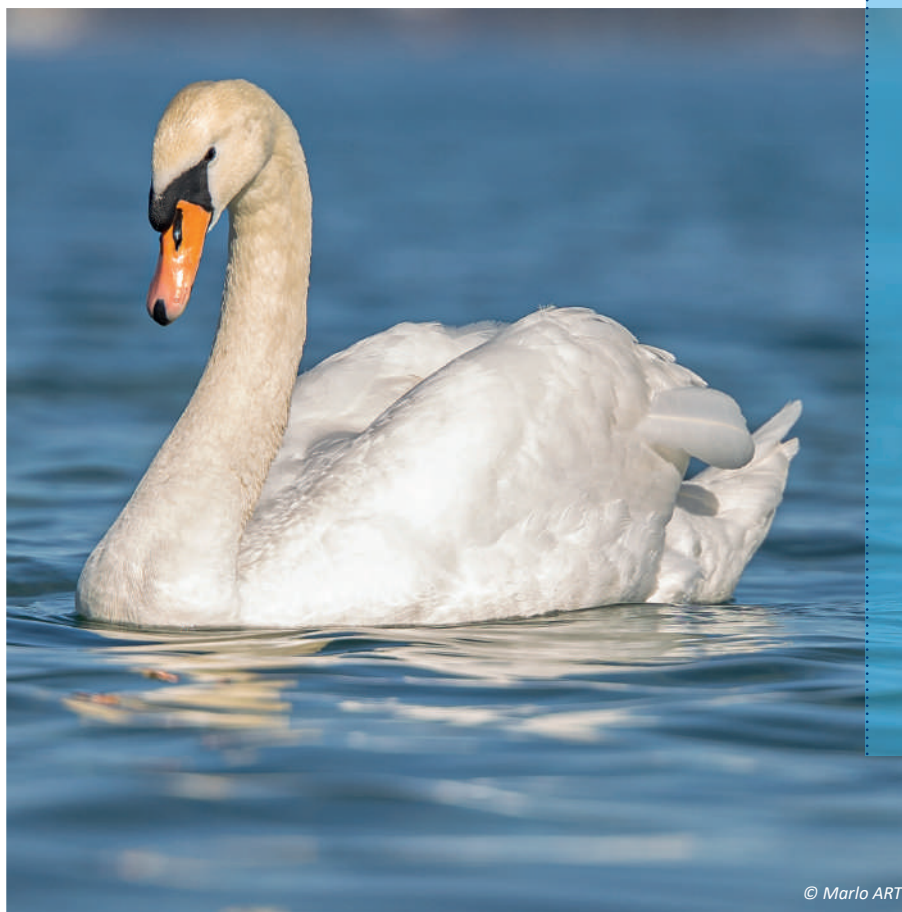
[@marloart.ch](https://www.instagram.com/marloart.ch)



[@marloart.ch](https://www.tiktok.com/@marloart.ch)



© Marlo ART



© Marlo ART

IMPRESSUM

Editeur:

Commune de Versoix

Impression :

Imprimerie de Versoix

Novembre 2023

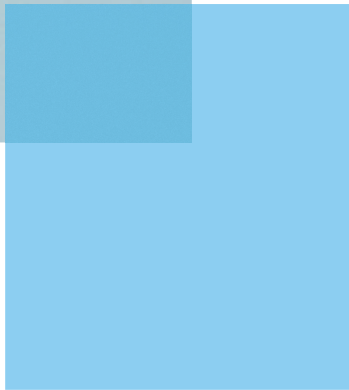
Illustration de couverture

© Marlo ART





© Marlo ART



Ville de
Versoix

Rapport
administratif
et compte rendu
financier de l'exercice
2022